

RAPPORT DE GESTION

16^e exercice 2019 – 2020

HOLDIGAZ

RAPPORT DE GESTION

16^e exercice 2019 – 2020



**La sphère comme symbole de la compensation
climatique réalisée dans le domaine du gaz naturel.**

Depuis 2019, Energiapro SA, société du groupe HOLDIGAZ, fournit du gaz naturel 100% neutre en CO₂. La démarche – réalisée avec la Fondation myclimate – vise à compenser l'entier des émissions de CO₂ du cycle de vie du produit vendu à la clientèle, en finançant des projets bénéfiques pour le climat, à Madagascar, au Kenya et en Inde. Le montant de compensation évite de produire la même quantité de CO₂ à un autre endroit de la terre, tout en améliorant la qualité de vie de la population locale. La démarche climatique est donc considérée sur un plan global (planétaire).

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT

- 05 Philippe Petitpierre, Président et administrateur-délégué

GROUPE HOLDIGAZ

- 10 Présentation du groupe
- 11 Organigramme
- 12 Chiffres-clés
- 13 Organes de la Société et informations statutaires
- 18 Ressources humaines

GAZ NATUREL

- 22 Environnement politique
- 24 Energiapro SA : commercialisation d'énergie
- 27 Distribution du gaz au sein du groupe HOLDIGAZ
- 30 Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
- 31 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA
- 32 Cosvegaz SA
- 33 Corelltech SA
- 34 Gaz naturel carburant (GNC)

PARTICIPATIONS GAZIÈRES

- 37 Swiss Gas Invest SA
- 38 Gaznat SA
- 39 Petrosvibri SA

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 42 Énergies renouvelables
- 44 Ecorecyclage SA
- 45 Agena SA

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- 48 Techniques du bâtiment et prestations de services
- 50 Joseph Diémand SA
- 51 Brauchli SA
- 52 Roos Ventilation SA
- 53 Taxa SA

- 54 **ADRESSES**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

5

*HOLDIGAZ SA a vu le jour en 2005
et a donné naissance à un nouveau groupe
placé au cœur de la Riviera vaudoise*

L'année 2020 marque les 15 ans d'existence du groupe HOLDIGAZ. Cette entité est issue du regroupement au mois de janvier 2005 des actionnariats de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (fondée en 1861) et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (créée en 1922).

Les autres sociétés, déjà propriété de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à savoir Joseph Diémand SA (installations sanitaires), Brauchli SA (installations de chauffage) et Novogaz SA (fourniture de cuisines industrielles et développement de technologies énergétiques) ont fait partie intégrante de la nouvelle entité, au même titre que les deux sociétés gazières fondatrices.

Ce groupe ainsi formé a rapidement prouvé que la mission qui lui était assignée – renforcer l'assise régionale en matière de distribution du gaz naturel et développer ses activités connexes dans le domaine du bâtiment – était pleinement justifiée.

Le présent rapport annuel rend compte de ce que représentent ces 15 premières années du groupe HOLDIGAZ dans un environnement énergétique en profonde mutation. Il met également en exergue la dimension élargie de notre champ d'action et les développements opérés autour de l'activité principale qui demeure toutefois la distribution du gaz naturel.

HOLDIGAZ SA DISTRIBUE 100% DE GAZ NATUREL NEUTRE EN CO₂ SUR SES RÉSEAUX DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE 2019

L'exercice 2019-2020 a été jalonné par plusieurs événements marquants pour HOLDIGAZ SA et ses sociétés. Le premier fait notable qu'il convient de relever, et non des moindres, est la décision prise par HOLDIGAZ SA, début octobre 2019, de décarboniser l'intégralité du gaz naturel fourni par la société Energiapro SA à sa clientèle, par l'achat massif de certificats de CO₂. Ces certificats permettent de compenser la totalité des émissions de carbone du gaz naturel ainsi distribué.



Cette compensation s'est effectuée sans augmentation de tarif, conformément à l'annonce faite lors de l'Assemblée générale des actionnaires de HOLDIGAZ SA du 25 septembre 2019. Au demeurant, elle contribue à soutenir plusieurs projets novateurs et durables, notamment à Madagascar par la fabrication de fours solaires, au Kenya par la mise en place de groupes de microcrédits, et en Inde par l'installation de biodigesteurs domestiques.

ÉLARGISSEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Courant octobre 2019, HOLDIGAZ SA a également finalisé une opération d'investissement d'envergure dans un parc éolien offshore dans la partie allemande de la mer Baltique. Le parc, constitué de 60 turbines de nouvelle génération, est opérationnel depuis le 16 avril 2019 et dispose d'une puissance installée de 378 MW. En consortium avec Credit Suisse Energy Infrastructure Partners AG (CSEIP), HOLDIGAZ SA a pris une participation à hauteur de 6,9% dans la société d'exploitation, soit l'équivalent d'une capacité de l'ordre de 26 MW.

Ces deux projets, en plus du véhicule hybride à gaz naturel/électricité Softcar à très faible empreinte écologique, également présenté à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires du 25 septembre 2019, montrent à quel point le groupe HOLDIGAZ entend occuper une place de premier rang et apporter sa pierre à l'édifice de la transition énergétique dans les années à venir.

DES RÉSULTATS FINANCIERS FAVORABLES

Par rapport à l'exercice précédent, les affaires ont continué à évoluer à un rythme de croissance régulier dans les différents secteurs d'activités du groupe et ont permis de dégager des résultats financiers favorables. Les trois sociétés de réseaux – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – enregistrent une augmentation des nouveaux raccordements ainsi qu'une progression des ventes de gaz naturel de l'ordre de 2,1%. Les activités hors vente d'énergie ont aussi enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation a connu une légère hausse de l'ordre de 1,4% à CHF 230,9 millions. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche, quant à lui, une hausse marquée. Le bénéfice net consolidé suit également la même tendance à la hausse et totalise CHF 25 millions. L'exercice sous revue, caractérisé par une hausse des ventes de gaz naturel et une progression des raccordements, enregistre ainsi, après un exercice 2018-2019 en demi-teinte, des résultats financiers favorables. Ces derniers permettront au Conseil d'administration de proposer le versement d'un dividende similaire à celui de l'an passé lors de l'Assemblée générale du 30 septembre 2020.

OUVERTURE DU MARCHÉ DU GAZ NATUREL

L'organisation de l'économie gazière dans un marché libéralisé a continué d'occuper nos instances dirigeantes. Fin octobre 2019, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative au projet de loi fédérale sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz).

Avec ce projet de loi, le Conseil fédéral entend instaurer la sécurité juridique nécessaire et ouvrir le marché du gaz naturel pour les clients dont la consommation annuelle atteint au moins 100 MWh (même seuil que dans la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité). Ces clients, qui pourront choisir librement leur fournisseur de gaz naturel, représentent environ 13% des consommateurs de gaz en Suisse répartis sur quelque 53'000 sites, pour une consommation globale équivalant à environ 78% du gaz naturel écoulé. À titre de comparaison avec le marché de l'électricité, ce seuil correspondrait à environ 50'000 clients pour un degré d'ouverture du marché de l'ordre de 47%. L'industrie gazière ne saurait en aucun cas se satisfaire de ce seuil fixé arbitrairement et par pure analogie avec le marché de l'électricité. C'est ainsi que l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), dans son projet de déterminations à l'attention de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), a défendu un seuil de 1 GWh ou 1'000 MWh. Elle argue notamment que la consommation électrique est sensiblement plus importante que la consommation de gaz naturel en Suisse, mais aussi que le seuil prévu par la loi induirait la mise en place d'un système de comptage complexe, coûteux et imprécis dans ses prévisions et générateur de conflits potentiels.

Il n'est en outre pas certain que le projet de loi apporte de la sécurité juridique par une ouverture ordonnée du marché. Si des options permettent de garantir cette sécurité juridique autrement que par une loi spéciale, il convient alors de leur donner la priorité. Sur ce point, HOLDIGAZ SA partage l'avis exprimé par le Surveillant des prix, qui estime que le projet de loi n'est pas conforme au principe de subsidiarité selon lequel il s'agit de ne régler juridiquement que le minimum nécessaire. Au contraire, le projet prévoit de créer toute une réglementation pour une branche relativement petite, alors que les conditions-cadres pour les gros clients sont déjà clairement définies dans la convention d'accès au réseau entre les fournisseurs de gaz et l'industrie, convention qui peut aisément être développée. En ce sens, une adaptation de la loi fédérale sur les installations de transport par conduites (LITC) semble plus opportune que le projet de loi mis en consultation, qui s'apparente davantage à une loi de régulation qu'à une loi d'ouverture du marché.

CONTRIBUTION IMPORTANTE DU GAZ NATUREL DANS LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

La stratégie d'électrification du système énergétique de la Suisse par la promotion exacerbée des pompes à chaleur électriques pour le chauffage et des véhicules électriques pour la mobilité, a pour objectif de réduire les émissions de CO₂. Une étude du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) du mois de juin 2019 met en garde contre les effets d'une telle stratégie, qui va inexorablement conduire à une augmentation massive des besoins en électricité de la Suisse.

Les chercheurs de l'EMPA fondent leur étude sur l'hypothèse selon laquelle 75% des immeubles seront chauffés par des pompes à chaleur électriques et 20% du kilométrage total – à l'exclusion du transport de marchandises et des longs trajets, pas si faciles à substituer – sera couvert par des véhicules électriques en 2050. Un tel scénario d'électrification de la production de chaleur et de la mobilité conduit à une augmentation de la consommation d'électricité de l'ordre de 13,7 TWh, soit environ 25% en plus par rapport à aujourd'hui. À titre de comparaison, les centrales nucléaires suisses ont produit près de 25 TWh en 2018. Le manque à combler serait colossal et se situe à 22 TWh en hiver, contre environ 4 TWh ces dernières années.

« Sans possibilités de stockage supplémentaires, nous devons importer de grandes quantités d'électricité en hiver », relèvent les chercheurs de l'EMPA. D'autres agents énergétiques, comme le gaz naturel et les gaz renouvelables, pourraient pourtant apporter une contribution importante à la sécurité d'approvisionnement. Les centrales de couplage chaleur-force (CCF), qui produisent non seulement de la chaleur, mais encore un courant précieux pendant les mois d'hiver, contribuent à la sécurité d'approvisionnement et réduisent les émissions de CO₂. L'EMPA relève enfin dans son étude que la technologie du power-to-gas propose aujourd'hui déjà une solution d'avenir pour transformer en gaz naturel le courant non utilisé du semestre d'été, en particulier celui issu du photovoltaïque, et le stocker en vue d'une utilisation durant les mois d'hiver.

Au terme d'un exercice marqué par un fort engagement dans nos différents secteurs d'activités, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, engagement qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui, ainsi qu'à

nos 466 collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

J'ai également une pensée reconnaissante envers nos actionnaires, pour l'intérêt et la confiance qu'ils témoignent à notre groupe en nous permettant de perpétuer son développement dans un environnement en constante mutation.

Enfin, mes remerciements s'adressent aux clients de nos sociétés qui, par leur fidélité et leur confiance, sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons.



Philippe Petitpierre

Président et administrateur-délégué
du groupe HOLDIGAZ

La sphère comme symbole de l'ancrage régional
du groupe HOLDIGAZ dans le domaine de l'énergie
et du bâtiment depuis 15 ans.



GROUPE
HOLDIGAZ

PRÉSENTATION DU GROUPE

*HOLDIGAZ SA élargit ses participations
dans le domaine des énergies renouvelables avec
un nouveau partenariat dans l'électricité éolienne*

HOLDIGAZ SA a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une société holding, des distributeurs de gaz naturel, ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire.

Dans le secteur du gaz naturel et des énergies renouvelables, **Energiapro SA** (Vevey) assume l'ensemble des activités liées à la fourniture et à la commercialisation du gaz naturel-biogaz depuis 2017. La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA** (Vevey), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA** (Aigle) – toutes deux à l'origine de la création de HOLDIGAZ SA – ainsi que **Cosvegaz SA** (Cossonay), qui a rejoint le groupe en 2007, sont, depuis 2017 également, exclusivement en charge des activités relatives aux réseaux de gaz naturel. Ces trois entreprises desservent un territoire de 162 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent 29'200 consommateurs. La société **Corelltech SA** (Vevey), spécialisée notamment dans l'analyse de réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, est venue compléter en 2017 les prestations du groupe liées aux activités du réseau.

Le domaine du bâtiment, connexe à celui de la distribution et de la fourniture d'énergie, regroupe les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage, et **Novogaz SA** (Vevey) pour le développement de technologies énergétiques. Ces trois sociétés étaient déjà présentes lors de la constitution de HOLDIGAZ SA. **Roos Ventilation SA** (Forel), active dans le domaine de la ventilation-climatisation, et **Taxa SA** (Forel), dans la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, ont respectivement rejoint le groupe en 2008 et 2011.

Deux sociétés fournissent pour leur part des prestations dans le domaine des énergies renouvelables, permettant de compléter les prestations énergétiques du groupe. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de compostage et de méthanisation des déchets verts et alimentaires. **Agena SA** (Moudon) est, quant à elle, spécialisée dans

la fourniture de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, ainsi que de pompes à chaleur. En coparticipation avec Romande Energie SA, la société **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

Pour réaliser ses activités, HOLDIGAZ SA détient en outre quatre sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Prestations SA** (prestations de services aux sociétés du groupe), **Holdigaz Production SA** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie), **Holdigaz Immobilier SA**, qui détient le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles, et **Holdigaz Trading SA**.

HOLDIGAZ SA détient également une participation majoritaire dans **Swiss Gas Invest SA**, dont le but est l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel, ainsi qu'une participation dans le projet de forage de géothermie profonde **AGEPP SA** (Alpine Geothermal Power Production), sur le site de Lavey. Par ailleurs, elle possède des participations minoritaires dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande, dans **Petrosvibri SA**, société dont le but est la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande, et depuis 2019, dans **Softcar SA**, active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules à gaz naturel à très faible empreinte écologique ayant recours à une utilisation massive de matériaux composites avancés et de biopolymères, ainsi que la vente de licences de production. HOLDIGAZ SA est enfin actionnaire à hauteur d'environ 25% de la société **Boostheat SA**, basée à Vénissieux (France), qui a mis au point un concept très novateur de chaudière thermodynamique.

HOLDIGAZ SA et **Romande Energie Holding SA** détiennent entre elles une participation croisée de 2,5% de leur capital-actions respectif.

ORGANIGRAMME

| HOLDIGAZ SA – Capital MCHF 20,5 | | | | |
|---------------------------------|---|---|--|--|
| | SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR | GAZ NATUREL | TECHNIQUES DU BÂTIMENT | ÉNERGIES RENOUVELABLES |
| DÉTENTIONS À 100% | HOLDIGAZ TRADING SA Achat / vente d'énergie Capital MCHF 0,1 | ENERGIAPRO SA Approvisionnement en énergie Capital MCHF 1 | JOSEPH DIÉMAND SA Installations sanitaires Capital MCHF 1 | AGENA SA Installations solaires Capital MCHF 0,2 |
| | HOLDIGAZ PRESTATIONS SA Prestations de services Capital MCHF 0,1 | COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA Distribution Capital MCHF 10,5 | BRAUCHLI SA Chauffage Capital MCHF 1 | ECORECYCLAGE SA Méthanisation et compostage de déchets verts Capital MCHF 5 |
| | HOLDIGAZ PRODUCTION SA Prestations dans le domaine de l'énergie Capital MCHF 0,1 | SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA Distribution Capital MCHF 10 | ROOS VENTILATION SA Ventilation et climatisation Capital MCHF 0,3 | |
| | HOLDIGAZ IMMOBILIER SA Immeubles du groupe Capital MCHF 8 | COSVEGAZ SA Distribution Capital MCHF 10 | TAXA SA Chauffage Capital MCHF 0,3 | |
| | | CORELLTECH SA Contrôle des réseaux de gaz et d'eau Capital MCHF 0,2 | NOVOGAZ SA Nouvelles technologies Capital MCHF 0,1 | |
| PARTICIPATIONS | | SWISS GAS INVEST SA Transport de gaz naturel 52,6% | BOOSTHEAT SA Chauffage 25,14% | SOFTCAR SA Mobilité au gaz naturel 36% |
| | | GAZNAT SA Approvisionnement et transport 15,6% | | GAZOBOIS SA Méthanation du bois 50% |
| | | PETROSVIBRI SA Recherche d'hydrocarbures 34% | | |
| | | GAZMOBILE SA Véhicules à gaz <10% | | |
| | | | | |

CHIFFRES-CLÉS

| | du 01.04.2019 au 31.03.2020 | Variations % | du 01.04.2018 au 31.03.2019 |
|--|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| Ventes de gaz naturel y compris biogaz | 1'533 GWh | 2,1 | 1'502 GWh |

| DONNÉES FINANCIÈRES | CHF | | CHF |
|---|--------------------|------------|--------------------|
| Ventes de gaz naturel | 157'809'663 | 2,3 | 154'235'404 |
| Autres prestations du secteur du Gaz | 9'541'370 | -2,9 | 9'825'238 |
| Prestations du secteur des Techniques du bâtiment | 46'719'292 | -1,6 | 47'459'661 |
| Prestations du secteur des Énergies renouvelables | 16'533'792 | 4,7 | 15'787'688 |
| Autres produits d'exploitation | 273'274 | -23,6 | 357'900 |
| Total produits d'exploitation | 230'877'391 | 1,4 | 227'665'891 |

| | | | |
|--|-------------------|-------------|-------------------|
| Résultat opérationnel (EBITDA) | 62'198'325 | 24,6 | 49'938'030 |
| Amortissements et constitution de provisions | -38'631'985 | 18,7 | -32'553'371 |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 23'566'340 | 35,6 | 17'384'659 |
| Autres produits et charges | 3'488'687 | -48,4 | 6'756'234 |
| Part des actionnaires minoritaires | -2'065'910 | -5,9 | -2'195'756 |
| Bénéfice du groupe | 24'989'117 | 13,9 | 21'945'137 |

| | | | |
|--------------------------------------|--------------------|--|--------------------|
| Actifs circulants | 183'934'595 | | 242'740'931 |
| Actifs immobilisés | 329'138'885 | | 259'557'927 |
| Capitaux étrangers à court terme | 68'950'665 | | 51'053'057 |
| Capitaux étrangers à long terme | 176'618'517 | | 189'493'753 |
| Capitaux propres (avant répartition) | 267'504'298 | | 261'752'048 |
| Total du bilan | 513'073'480 | | 502'298'858 |

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution du gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

B. Propres actions

Au 31 mars 2020, HOLDIGAZ SA détient 3,86% d'actions propres, contre 1,68% en fin d'exercice précédent.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2020.

B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2020, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plates-formes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Il n'y a pas de bons de participation.

C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Le Conseil d'administration s'est donné pour règle de ne proposer à l'Assemblée générale que des administrateurs déjà désignés au Conseil d'administration de l'une des sociétés opérationnelles du groupe. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2019-2020, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

| Administrateurs en fonction au 31 mars 2020 | Élu en | Terme du mandat | Année de naissance | Représentant de |
|--|---------------|----------------------------|-------------------------------|--|
| Philippe Petitpierre La Tour-de-Peilz Président et administrateur-délégué | 2005 | 2021 | 1948 | Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA – Corelltech SA – Novogaz SA – Joseph Diémand SA – Brauchli SA – Roos Ventilation SA – Taxa SA – Agena SA – Ecorecyclage SA |
| Fernand Mariétan Monthey Vice-président | 2005 | 2021 | 1952 | Energiapro SA – SGPR – Ecorecyclage SA |
| Frédéric Borloz Aigle | 2007 | 2021 | 1966 | SGPR |
| Stéphane Coppey Monthey | 2013 | 2021 | 1971 | Energiapro SA – SGPR |
| Bernard Daniel La Tour-de-Peilz | 2005 | 2021 | 1944 | Energiapro SA – CICG |
| Jean de Gautard St-Légier-La Chiésaz | 2005 | 2021 | 1953 | Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA |
| Pierre Alain Karlen Noville | 2019 | 2021 | 1952 | SGPR |
| Antoine de Lattre Corseaux | 2018 | 2021 | 1954 | Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA |
| Georges Rime Cossonay | 2007 | 2021 | 1957 | Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA |
| Étienne Rivier Vevey | 2011 | 2021 | 1945 | Energiapro SA – CICG |
| Laurent Wehrli Montreux | 2016 | 2021 | 1965 | Energiapro SA – CICG |

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, La Tour-de-Peilz

D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les membres de la Direction. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

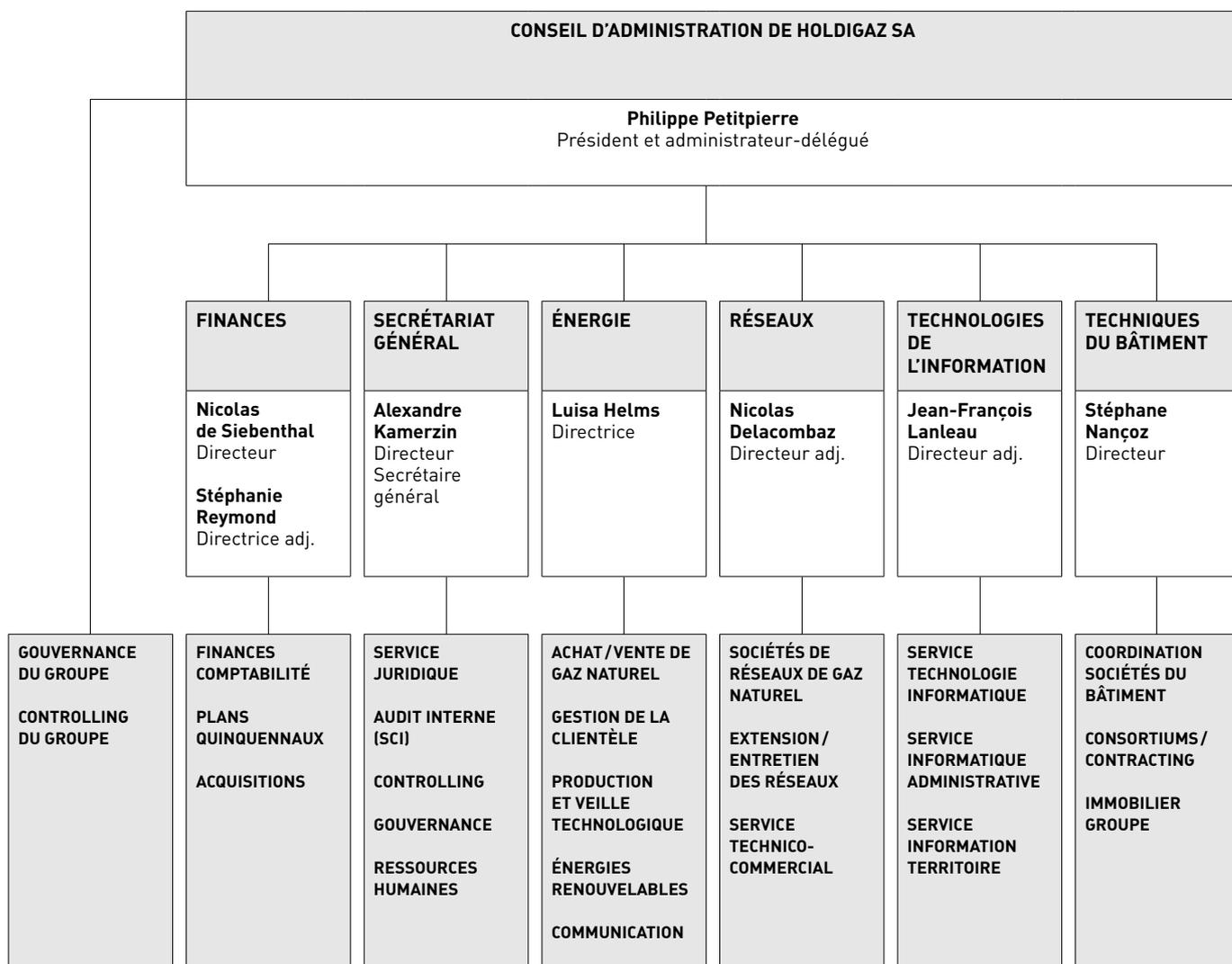
Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2019-2020, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

Le Conseil d'administration approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs, ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.



La feuille du gaz naturel – emblème de l'industrie gazière suisse, allemande et autrichienne – sur la façade du siège de HOLDIGAZ SA, à Vevey.

4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ



5. DIRECTION (situation au 31 mars 2020)

| | | |
|---|--|---|
| DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR | | |
| HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ TRADING SA, HOLDIGAZ PRESTATIONS SA, HOLDIGAZ PRODUCTION SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA | | |
| <p>Philippe Petitpierre, président et administrateur-délégué</p> <p>Nicolas de Siebenthal, directeur Luisa Helms, directrice Alexandre Kamerzin, directeur, secrétaire général Stéphane Nançoz, directeur Nicolas Delacombaz, directeur adj. Jean-François Lanleau, directeur adj. Stéphanie Reymond, directrice adj.</p> <p>Francis Héritier, sous-directeur Nicole Müller, sous-directrice Bertrand Raemy, sous-directeur Michel Vauthey, sous-directeur Yann Zimmermann, sous-directeur</p> | | |
| DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES | | |
| <p>ENERGIAPRO SA</p> <p>Philippe Petitpierre, président et administrateur-délégué Luisa Helms, directrice Francis Héritier, sous-directeur Nicole Müller, sous-directrice</p> | <p>JOSEPH DIÉMAND SA</p> <p>Stéphane Nançoz, directeur général Jean-Marc Evard, directeur Patricia Burgy, directrice adj. Alexis Coral, sous-directeur Didier Pesenti, sous-directeur</p> | <p>AGENA SA</p> <p>Claude Jobin, administrateur-délégué Steeve Bacher, directeur David Da Mota, sous-directeur</p> |
| <p>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA, COSVEGAZ SA</p> <p>Philippe Petitpierre, président et administrateur-délégué Nicolas de Siebenthal, directeur Alexandre Kamerzin, directeur, secrétaire général Nicolas Delacombaz, directeur adj. Jean-François Lanleau, directeur adj. Stéphanie Reymond, directrice adj. Bertrand Raemy, sous-directeur Michel Vauthey, sous-directeur Yann Zimmermann, sous-directeur</p> | <p>BRAUCHLI SA</p> <p>Stéphane Nançoz, directeur général Marco Orlando, directeur Paolo Raccio, directeur Marc Bastian, sous-directeur Salvador Pineiro, sous-directeur Philippe Robert-Nicoud, sous-directeur</p> | <p>ECORECYCLAGE SA</p> <p>Luc Germanier, administrateur-délégué Sarah Germanier, sous-directrice</p> |
| <p>CORELLTECH SA</p> <p>Frédéric Basse, administrateur-délégué Michel Vauthey, sous-directeur</p> | <p>ROOS VENTILATION SA</p> <p>Stéphane Nançoz, directeur général Pascal Corthésy, directeur Pierre-André Weiss, sous-directeur</p> | <p>La gestion de Novogaz SA est assurée par le Conseil d'administration de cette dernière, dont les membres ont des fonctions directoriales au sein du groupe.</p> |
| | <p>TAXA SA</p> <p>Stéphane Nançoz, directeur général Mathias Schorro, directeur Luciano Zoccolan, directeur</p> | |

6. ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 25 septembre 2019 pour un mandat d'une année.

RESSOURCES HUMAINES

De par la nature de ses activités dans le bâtiment et l'énergie, le groupe porte une attention toute particulière à la sécurité de son personnel

L'effectif du personnel actif a subi une variation à la hausse de l'ordre de 2,5% au cours de l'exercice sous revue, avec des variations de faible amplitude dans chaque société opérationnelle du groupe.

Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 11 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance est pratiqué sur un certain nombre de chantiers.

| Situation au 31 mars 2020 | Collaboratrices | Collaborateurs | TOTAL | dont apprenti(e)s | Équivalent plein temps |
|---------------------------|-----------------|----------------|------------|-------------------|------------------------|
| Sociétés gazières | 44 | 123 | 167 | 8 | 160,2 |
| Joseph Diémand SA | 6 | 101 | 107 | 20 | 106 |
| Brauchli SA | 9 | 94 | 103 | 33 | 100,2 |
| Roos Ventilation SA | 2 | 14 | 16 | 2 | 15,7 |
| Taxa SA | 4 | 11 | 15 | | 14,5 |
| Ecorecyclage SA | 4 | 14 | 18 | | 17,05 |
| Agena SA | 9 | 21 | 30 | | 27,66 |
| Corelltech SA | 1 | 9 | 10 | | 9,6 |
| TOTAL | 79 | 387 | 466 | 63 | 450,9 |

Le tableau ci-contre comprend les postes d'apprentissage, qui représentent 14% de l'effectif par rapport au personnel adulte. Les métiers concernés par l'apprentissage se situent principalement dans le secteur de la construction (sanitaire, chauffage, ventilation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Parallèlement, le groupe favorise les stages en entreprises, qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école. De plus, différents modules de perfectionnement ou de développement personnel sont proposés aux collaborateurs, encourageant une progression de carrière dans les sociétés.

Le Conseil d'administration de HOLDIGAZ SA ainsi que la Commission de prévoyance du groupe ont accepté l'offre de rachat dans l'œuvre de prévoyance commune de la CPE Fondation de Prévoyance Energie avec effet au 1^{er} octobre 2019. Cette dernière compte désormais 211 entreprises affiliées et totalise près de 25'000 bénéficiaires, avec une fortune de CHF 10,7 milliards. Elle est ainsi de loin la plus grande caisse de pension de la filière énergétique en Suisse. À noter également que les rendements de la caisse en 2019 ont été excellents, à l'instar du degré de couverture, qui ont atteint respectivement 12,3% et 109,2%.



Ci-dessus, des collaborateurs de Brauchli SA sur le chantier de l'ECA, à Lausanne.

Le cercle comme symbole des conduites souterraines de gaz naturel.

Le réseau de transport national est constitué d'environ 20'000 km de conduites, permettant ainsi d'éviter tout trafic routier. Ce réseau constitue un actif stratégique et durable pour l'industrie gazière, qui peut être utilisé tant pour le transport que pour le stockage de gaz naturel et d'énergie renouvelable.

The image features a solid blue background with several overlapping circles in various shades of blue and teal. A prominent light blue circle is centered, with a white dotted line tracing its inner edge. Other circles in darker shades are positioned around it, creating a layered effect.

GAZ
NATUREL

ENVIRONNEMENT POLITIQUE

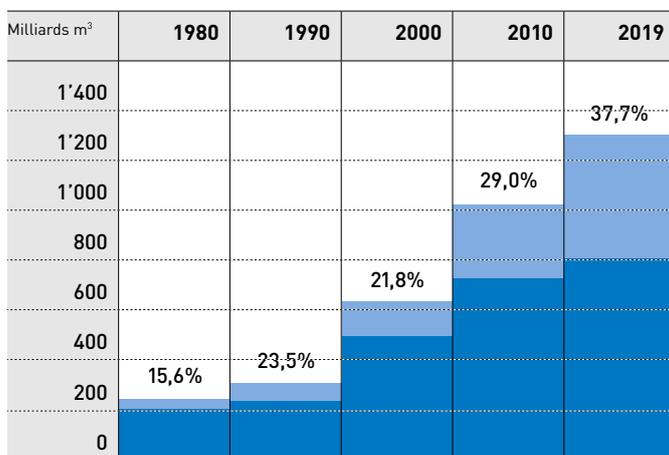
L'intégration du réseau gazier suisse dans le système énergétique du futur permettra à la Suisse d'assurer son avenir énergétique tout en réduisant son empreinte écologique

Moins de deux ans après la votation sur la Stratégie énergétique 2050 consacrant la sortie du nucléaire et la promotion de la production d'électricité d'origine renouvelable, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a rédigé une motion exprimant ses vives inquiétudes quant à l'évolution de cette stratégie. Elle met en particulier en avant la problématique de l'approvisionnement en électricité. Selon cette motion, «il y a une lacune s'agissant de la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et de la garantie d'une part de production indigène adéquate en vue d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, les valeurs indicatives concernant l'énergie éolienne et l'énergie géothermique ne

seront pas atteintes et la consommation d'électricité pourrait ne pas évoluer comme prévu». Il est donc de plus en plus évident que les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 ne seront pas atteints et que cette dernière semble être dans l'impasse.

Ces inquiétudes ont été ravivées lors de l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg le 20 décembre 2019. Carlo Schmid-Sutter, ancien conseiller aux États du canton d'Appenzell et président de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) jusqu'à fin 2019, a déclaré «qu'on ne peut être heureux quand 5% de la production suisse d'électricité disparaît d'un coup». Il explique ensuite que si la Suisse comble

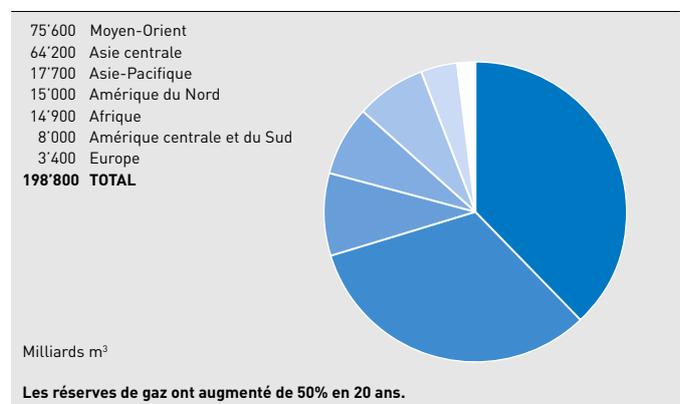
PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL



■ Gazoducs ■ Gaz naturel liquéfié

Source : BP

RÉPARTITION DES RÉSERVES PROUVÉES DE GAZ NATUREL DANS LE MONDE EN 2019



■ Moyen-Orient ■ Asie centrale ■ Asie-Pacifique ■ Amérique du Nord

■ Afrique ■ Amérique centrale et du Sud ■ Europe

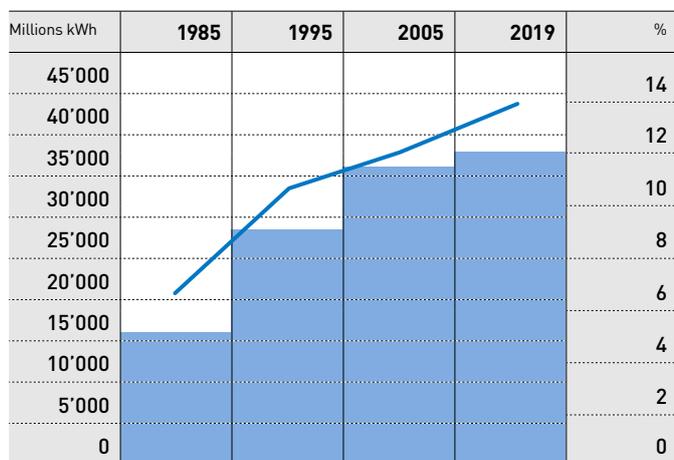
Source : BP

son approvisionnement en important de l'électricité, **elle importera alors un mélange composé de beaucoup de charbon.** Toujours selon Carlo Schmid-Sutter, « les centrales à gaz doivent cesser d'être taboues, car nous en aurons probablement besoin de manière temporaire comme énergie d'appoint. **Il est donc plus judicieux de construire des centrales combinées à gaz et à vapeur en Suisse que d'importer de Pologne de l'électricité produite à partir de charbon.** » L'électricité produite à partir du gaz naturel rejette moitié moins de CO₂ que l'électricité produite à partir du charbon. Il faut donc se faire à l'idée que la Suisse dépende de l'étranger pour son approvisionnement en électricité, alors que l'industrie gazière propose des solutions qui permettraient de réduire, voire de supprimer toute dépendance, à l'image des installations de couplage chaleur-force ou de la technologie du power-to-gas.

Le réseau gazier suisse totalise plus de 20'000 kilomètres de conduites. Son intégration intelligente dans le système énergétique du futur permettra à la Suisse d'assurer son avenir énergétique tout en réduisant son empreinte écologique. La cogénération ou couplage chaleur-force (CCF) permet par

exemple non seulement d'améliorer la sécurité d'approvisionnement en hiver, mais aussi de réduire notre dépendance aux importations d'électricité produite au charbon, nuisibles pour le climat. Le power-to-gas est aussi une technologie prometteuse permettant de stocker l'énergie de sources renouvelables, ce qui rendra l'approvisionnement en chaleur de plus en plus renouvelable lui aussi et par conséquent plus écologique. « Le gaz naturel ne fait donc pas partie du problème, mais de la solution » (citation reprise de la Direction générale de l'énergie de la Commission européenne). Christine Hofmann, directrice ad interim de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a déclaré que « le gaz renouvelable devrait jouer à moyen et à long termes un rôle crucial dans la mobilité, le domaine du bâtiment et l'industrie ».

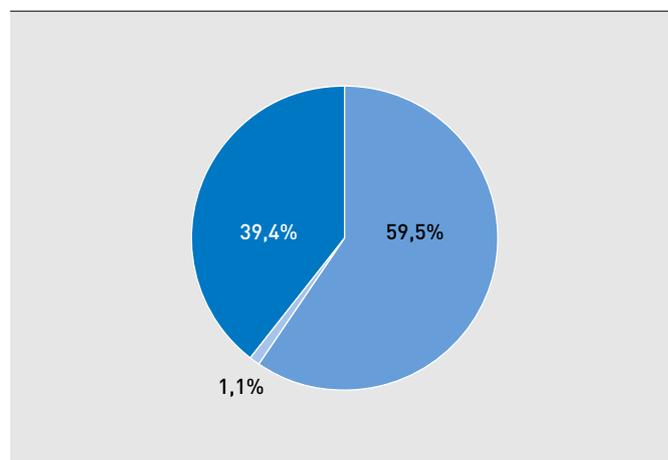
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN SUISSE



Consommation (Barres bleues) Part au bilan énergétique (Ligne bleue)

Source : ASIG

APPROVISIONNEMENT DE LA SUISSE ROMANDE EN GAZ NATUREL EN 2019



Allemagne (bleu foncé) France (bleu clair) Pays-Bas (bleu très clair)

Source : Gaznat

ENERGIAPRO SA : COMMERCIALISATION D'ÉNERGIE

*Energiapro SA fournit depuis le 1^{er} octobre 2019
du gaz naturel 100% neutre en CO₂,
sans augmentation de tarif pour sa clientèle*

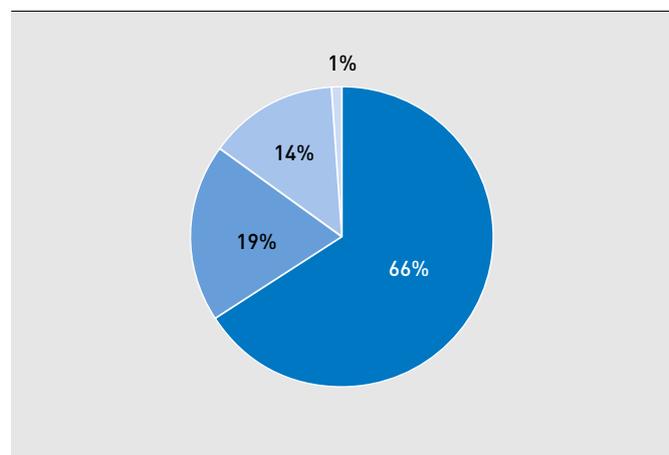
Energiapro SA, créée en août 2016 et détenue à 100% par la holding, a pour but l'approvisionnement et la livraison d'énergie aux clients finaux situés sur les zones de chalandise des sociétés de réseaux du groupe HOLDIGAZ (CICG, SGPR et Cosvegaz SA). Energiapro SA est aussi active dans le développement et la valorisation des énergies renouvelables par la vente notamment de certificats solaires et biogaz, à l'intérieur et à l'extérieur de nos réseaux de distribution.

Depuis le 1^{er} avril 2017, Energiapro SA a officiellement repris les activités de commercialisation du gaz naturel des entités gazières du groupe HOLDIGAZ qui se concentrent désormais sur les activités liées à la gestion et au développement des réseaux de gaz naturel, en charge essentiellement des raccordements, des installations et de la maintenance.

L'ouverture des marchés de l'énergie en général, celui du gaz naturel en particulier, aura des conséquences pour l'industrie gazière suisse. Ces dernières ont été à la base des réflexions ayant conduit à la création d'Energiapro SA afin de faire face à l'évolution de la concurrence dans un marché en pleine mutation. Environ 30% du marché du gaz naturel sont actuellement ouverts à la concurrence, consécutivement à l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 2012, de l'accord passé entre l'économie gazière suisse et les grands industriels, puis élargi en octobre 2015 par l'abaissement du seuil d'éligibilité à 150 Nm³/h (auparavant: 200 Nm³/h). Dans ce contexte, Energiapro SA entend offrir un service de qualité privilégiant les contacts avec les clients éligibles en leur proposant des solutions concurrentielles ainsi que de nouvelles prestations.

Les quantités de gaz naturel achetées auprès de Gaznat SA durant la période sous revue représentent 1'554 GWh, contre 1'525,5 GWh au 31 mars 2019. La répartition des ventes par catégorie de consommation fait une large part au secteur résidentiel (66%), suivi du secteur industriel (19%) et du secteur commercial (14%). Les ventes à la commune de Moudon pour son propre réseau de distribution (1%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2019 – 2020



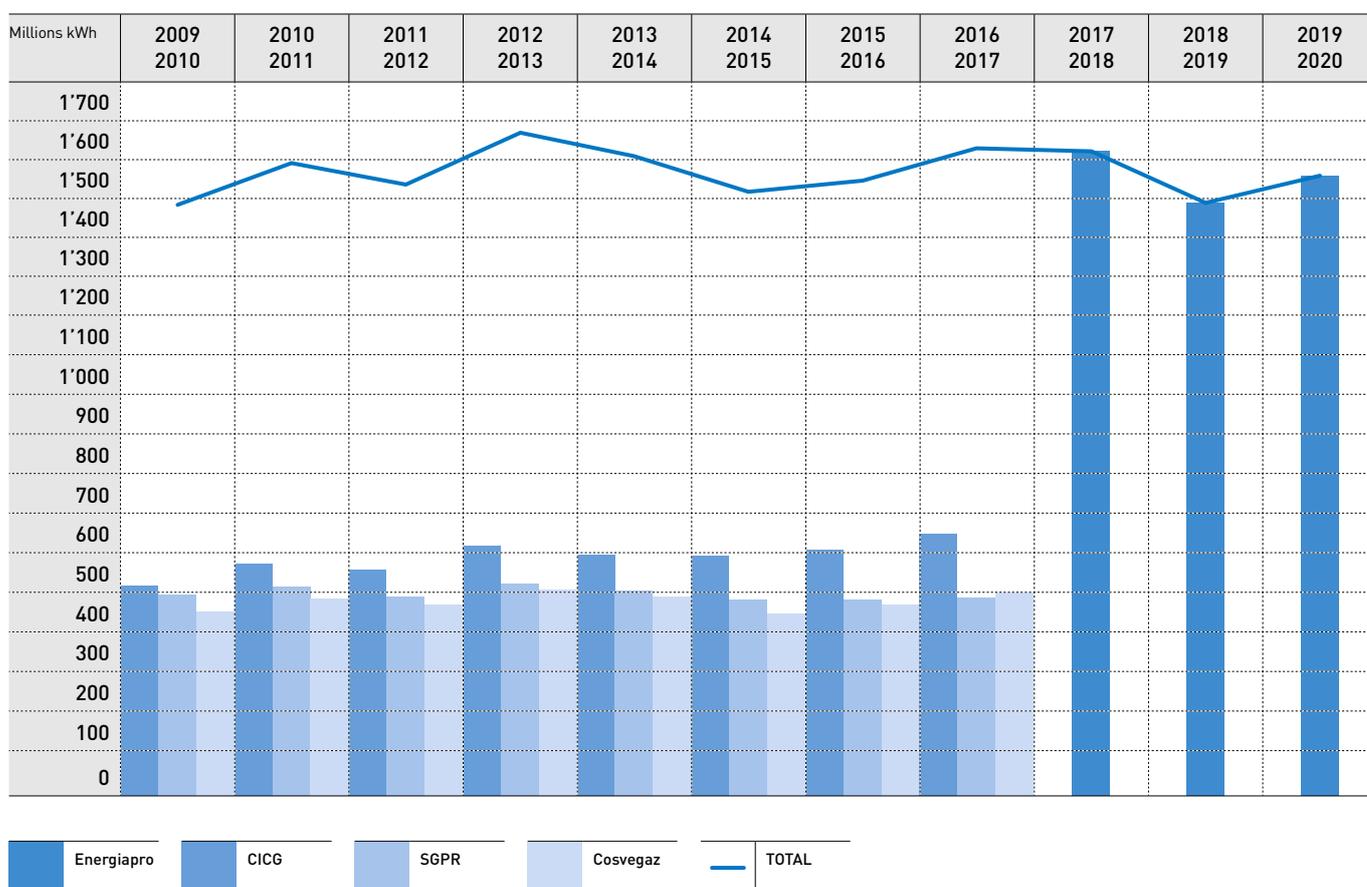


Une flotte de près de 180 véhicules au gaz naturel-biogaz permet la réalisation des activités des différentes sociétés du groupe HOLDIGAZ. Ci-dessus, plusieurs véhicules utilitaires sillonnent la Riviera, le Chablais et le Gros-de-Vaud aux couleurs d'Energiapro SA.

CHIFFRES-CLÉS

| | | du 01.04.2019 au 31.03.2020 | du 01.04.2018 au 31.03.2019 |
|-------------------------|------|--------------------------------|--------------------------------|
| Achats de gaz | GWh | 1'554,0 | 1'525,5 |
| Produits d'exploitation | MCHF | 159,9 | 156,3 |
| Bénéfice net | MCHF | 18,6 | 11,4 |
| Dividende à HOLDIGAZ SA | MCHF | 18,6 | 10,5 |

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS CUMULÉES DE GAZ NATUREL



DISTRIBUTION DU GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

Les trois sociétés en charge du réseau de gaz naturel ont réalisé plus de 400 nouveaux raccordements générateurs de consommation pour l'avenir

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz injectées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) et Cosvegaz SA – atteignent 1,53 milliard de kWh, y compris le biogaz produit à Lavigny, Roche et Penthaz.

Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz naturel présente une progression de l'ordre de 2,1%. Cette hausse trouve sa cause principale dans les degrés-jours qui sont supérieurs de 2,5% par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures moins élevées, en particulier pendant les mois d'avril et de mai 2019. Les températures plus élevées enregistrées durant la période hivernale (décembre à février 2020) n'ont quasiment pas eu d'incidences sur les émissions de gaz naturel en fin d'exercice. Dans une moindre mesure, cette progression favorable trouve aussi sa cause dans la diminution des demandes d'ajustements sur les petites installations ainsi que dans les secteurs commercial et industriel et dans la hausse des puissances réglées.

En plus de ces circonstances favorables, les trois sociétés de distribution ont réalisé 404 nouveaux raccordements générateurs de consommation pour l'avenir, dont une part importante concerne la substitution à d'autres agents énergétiques. Par leur intérêt pour notre énergie, ces nouveaux clients sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons. Un effort particulier est actuellement consenti à la densification du nombre de raccordements sur les réseaux existants.

Après le rejet du projet de loi sur le CO₂ fin 2018 par le Conseil national, le Conseil des États s'est penché sur cet objet lors de la session d'automne et a approuvé le projet à une large majorité dans le vote d'ensemble. La prochaine étape est la procédure d'élimination des divergences entre les deux Chambres. Plusieurs décisions dans le domaine de la mobilité et de l'encouragement des gaz renouvelables sont positives du point de

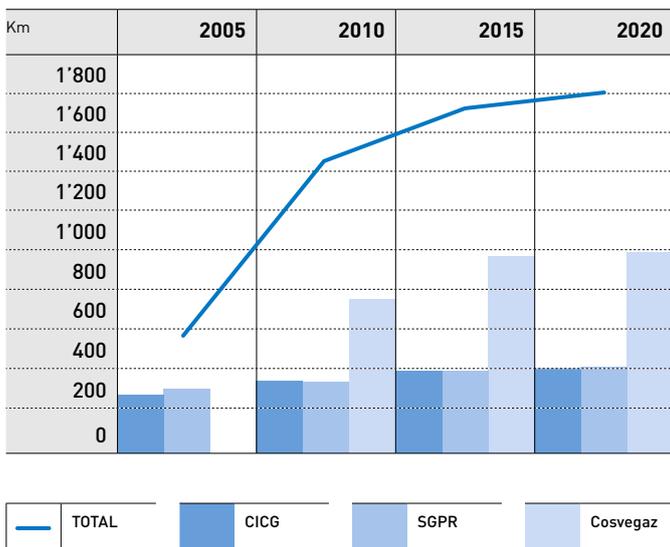
vue du secteur gazier. Les allègements fiscaux sur le gaz naturel carburant, le gaz liquide et les carburants biogènes, actuellement limités à la fin du premier semestre 2020, ont été prolongés jusqu'en 2030. Cet allongement de l'horizon temporel est nécessaire pour sécuriser les investissements des producteurs de biogaz suisses. Concernant la taxe CO₂ sur les combustibles, la Chambre haute s'est prononcée à une large majorité pour le relèvement du montant maximal à CHF 210 par tonne de CO₂, contre CHF 240 dans le projet initial. En revanche, la décision d'introduire à partir de 2023 des plafonds d'émission de CO₂ en cas de remplacement de chauffage dans les bâtiments existants doit être considérée avec un œil critique.

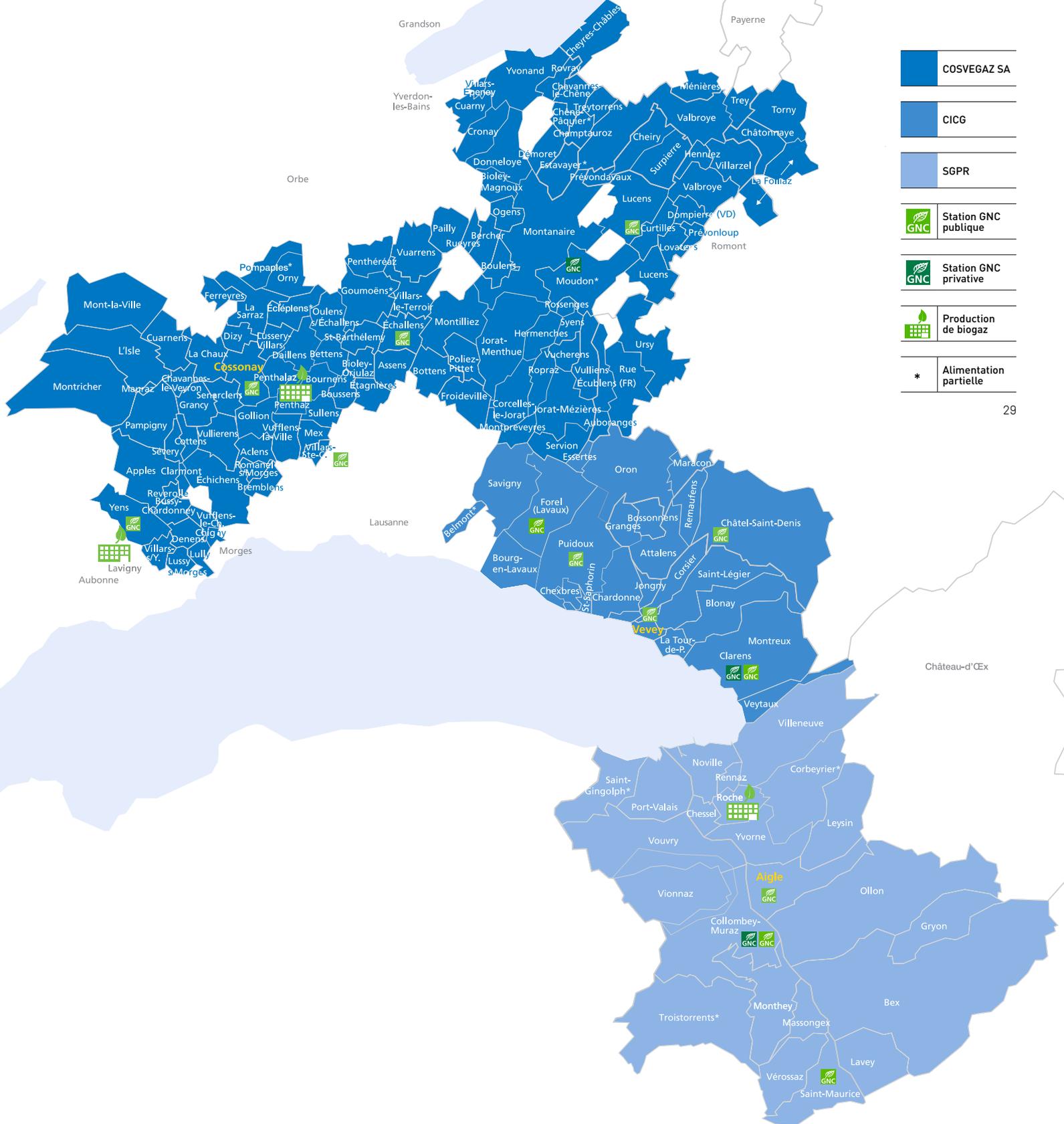
Le gaz naturel-biogaz est un facteur-clé de la prospérité économique dans le canton de Vaud. Quelque 14 entreprises gazières locales et régionales, qui sont majoritairement en mains publiques, approvisionnent aujourd'hui 195 communes de manière fiable avec du gaz naturel et du biogaz, une énergie renouvelable. À l'heure actuelle, 28 communes arborent le label Cité de l'énergie dans le canton de Vaud, 26 d'entre elles étant reliées au réseau gazier. Dans les communes raccordées au gaz naturel, les objectifs du label Cité de l'énergie peuvent être rapidement atteints du point de vue économique grâce à l'utilisation accrue de gaz naturel et de biogaz. Avec l'extension de la production de biogaz et d'autres gaz renouvelables, l'industrie gazière fournira également une contribution significative aux objectifs énergétiques du canton.



Les plaquettes jaunes du gaz permettent d'identifier précisément l'emplacement des conduites de gaz naturel dans le sol et facilitent ainsi les éventuelles interventions. Cette image illustre la distribution de gaz naturel dans la région de Grandvaux.

LONGUEUR DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL (CICG, SGPR ET COSVEGAZ SA)





- COSVEGAZ SA
- CIGG
- SGPR
- Station GNC publique
- Station GNC privée
- Production de biogaz
- * Alimentation partielle

COMMUNES CONCÉDANTES* (CONVENTIONS D'ALIMENTATION AU 31 MARS 2020)

RÉSEAUX DE CONDUITES

| Sociétés de distribution | Vaud | Valais | Fribourg | TOTAL | Km |
|--------------------------|------------|-----------|-----------|------------|----------------|
| CIGG | 21 | - | 5 | 26 | 404,4 |
| SGPR | 13 | 10 | - | 23 | 411,1 |
| Cosvegaz SA | 100 | - | 13 | 113 | 989,3 |
| TOTAL | 134 | 10 | 18 | 162 | 1'804,8 |

* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

Distribution de gaz naturel à 26 communes vaudoises et fribourgeoises

L'exercice 2019-2020 peut être qualifié de globalement positif tant au niveau financier que de la marche des affaires. La société a ainsi procédé à la mise en service de 95 nouveaux raccordements, dont 52 comme substitution à d'autres agents énergétiques et 43 pour de nouvelles constructions.

Au niveau des investissements, la société a procédé à la pose de 820 mètres de nouvelles conduites sur différents tronçons, portant la longueur totale des réseaux de gaz naturel à 404,4 km.

La société a notamment réalisé des extensions de réseaux de faible envergure dans le district de la Veveyse. En parallèle, elle a entrepris le remplacement d'anciennes canalisations de gaz à basse et à moyenne pression dans la ville de Vevey ainsi qu'à Montreux. Les quantités de gaz transportées par la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA pendant l'exercice écoulé ont totalisé 605 GWh.



Installation d'une vanne de gaz naturel devant la Poste de Vevey, sur le réseau de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

31

Distribution de gaz naturel à 23 communes du Chablais vaudois et valaisan

Au cours de l'exercice sous revue, la société a concentré ses efforts sur l'augmentation du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Au total, elle a ainsi procédé à la mise en service de 101 nouveaux raccordements, dont 68 en remplacement d'autres agents énergétiques et 33 pour de nouvelles constructions. En parallèle, la société a continué d'investir dans ses réseaux totalisant 411,1 km en fin d'exercice par la pose de 3 km de conduites additionnelles.

Sur le plan des réalisations, des travaux significatifs de renforcement du réseau ont dû être entrepris pour une grosse installation de fabrication d'enrobés bitumineux de la région. Ces travaux ont nécessité le remplacement de la conduite de transport à haute pression entre Bex et Ollon. Enfin, un important projet d'alimentation a pu être finalisé à Torgon. Les quantités de gaz transportées durant l'exercice écoulé atteignent quant à elles 476 GWh.



Remplacement d'anciennes conduites de gaz naturel à Massongex, sur le réseau de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA.

COSVEGAZ SA

Distribution de gaz naturel à 113 communes vaudoises et fribourgeoises dans les districts de Morges, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois, de la Broye, de Lavaux-Oron et de la Glâne

Le développement de Cosvegaz SA s'est poursuivi de manière soutenue, avec de nouvelles extensions de réseaux et un effort commercial particulier porté depuis quelques années à l'accroissement du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Quelque 208 nouvelles installations ont pu être mises en service, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies.

Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 2,2 km de nouvelles conduites de gaz naturel, faisant du réseau de Cosvegaz SA le plus étendu du groupe avec ses 989,3 km, alors que les quantités de gaz transportées se sont élevées à 492 GWh. Au niveau des investissements, il convient notamment de signaler la fin des travaux d'alimentation de la commune de Rossenges.



Rénovation d'un poste de détente à Penthaz, sur le réseau de Cosvegaz SA.

CORELLTECH SA

33

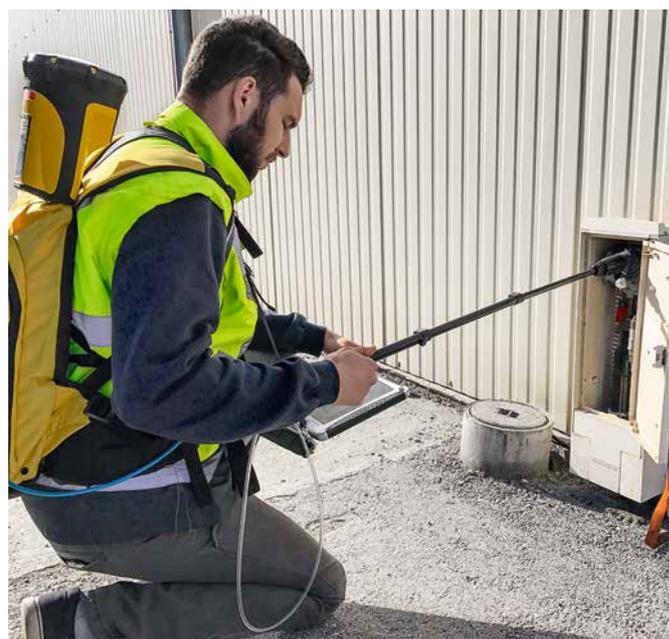
Plus de 20 ans d'expérience dans les réseaux de gaz naturel, d'eau et d'assainissement

La société Corelltech SA, spécialisée notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, a rejoint le groupe HOLDIGAZ en date du 1^{er} avril 2017. Sur le marché, elle se positionne de manière complémentaire aux activités des trois sociétés de distribution gazière du groupe (CICG, SGPR et Cosvegaz SA).

Corelltech SA dispose de plus de 20 ans d'expérience et de réalisations dans les réseaux de gaz naturel, d'eau, ainsi que dans les contrôles d'assainissement et les activités de vente et de location de matériel, principalement aux collectivités. L'entreprise a intégré le groupe HOLDIGAZ, tout en poursuivant son engagement dans ses domaines de spécialisation. Cette proximité avec les sociétés du groupe a contribué au renforcement des activités de Corelltech SA ainsi qu'à l'élargissement de la gamme de prestations que celle-ci propose à ses clients et partenaires.

La société est opérationnelle dans le bâtiment du Centre Artisanal des Bosquets (CAB), à Vevey, où elle emploie une dizaine de collaborateurs.

Corelltech SA a réalisé un exercice 2019-2020 marqué par des produits d'exploitation et des résultats en hausse par rapport à la période sous revue précédente, grâce à une bonne maîtrise des charges.



Corelltech SA est spécialisée dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz naturel dans toute la Suisse romande.

GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

En Suisse, le gaz naturel carburant contient d'office une part de 20% de biogaz depuis 2019

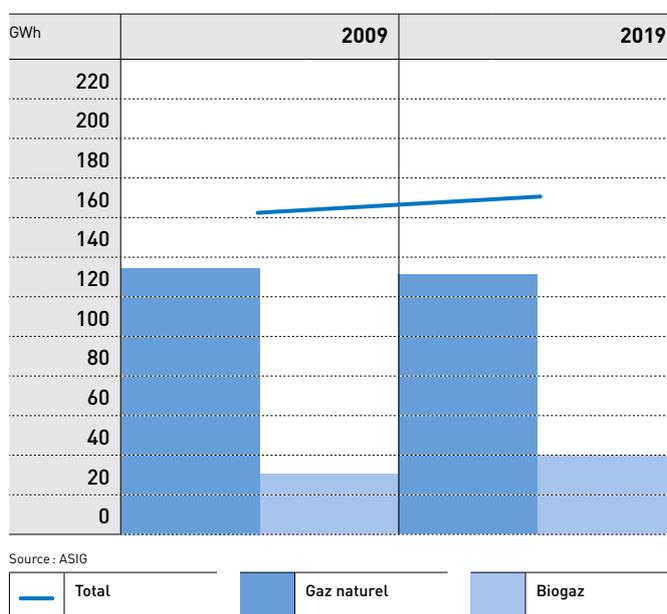
Durant l'exercice écoulé, la mobilité au gaz naturel-biogaz a progressé. Ainsi, le parc automobile s'est étoffé de 494 unités (+3,6%) en Suisse pour atteindre 14'061 véhicules fonctionnant au moyen de cette énergie respectueuse de l'environnement. Les régions de Suisse situées à proximité d'un réseau de distribution de gaz disposent de plus de 145 stations de remplissage. Un peu moins d'une quarantaine de stations sont situées en Suisse romande, dont un tiers sur les réseaux gaziers du groupe HOLDIGAZ. La part du biogaz mélangée au GNC – neutre du point de vue du CO₂ – a atteint 23,6% en 2019.

Durant cet exercice, le prix de vente du GNC a été maintenu, dans les stations raccordées à nos réseaux, à CHF 1,44/kg, correspondant à CHF 0,98 par litre-équivalent essence, soit 39% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix de CHF 1,60 par litre). Au total, 14,8 millions de kWh ont été vendus sous forme de carburant sur le réseau HOLDIGAZ en 2019-2020, soit une augmentation de 220'000 kWh par rapport à l'exercice précédent.

Les véhicules propulsés au gaz naturel-biogaz constituent le troisième parc le plus important de véhicules dits «alternatifs», après les véhicules à essence hybrides et électriques. Le classement Écomobiliste de l'ATE récompense les modèles qui présentent les valeurs les plus basses en termes de consommation, d'émissions de gaz à effet de serre et polluants et de bruit. Comme les années précédentes, pas moins de sept véhicules au gaz naturel-biogaz sont classés parmi les dix meilleures voitures de ce tableau pour l'année 2019.

Le GNC est, par ailleurs, partiellement exonéré de l'impôt sur les carburants à hauteur de CHF 0,40 par litre-équivalent essence, l'exonération étant totale pour la part issue du biogaz. En vigueur depuis plus d'une dizaine d'années, le régime fiscal allégé en faveur des gaz carburants (gaz naturel, gaz liquéfié, biocarburants) est un incitatif efficace pour stimuler la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports. Ce dispositif fiscal est en place jusqu'à mi-2020. Une initiative parlementaire demande sa prolongation jusqu'à fin 2030.

GAZ NATUREL-BIOGAZ CARBURANT 2009 – 2019





Depuis plusieurs années, les voitures au gaz naturel-biogaz se classent parmi les véhicules les plus écologiques, selon la revue l'Écomobiliste de l'ATE.

The background is a solid blue color. In the upper right, there is a large, light blue circle. In the center, there is a dark teal circle with a white dotted line tracing its inner edge. The text is centered over these elements.

PARTICIPATIONS

GAZIÈRES

SWISS GAS INVEST SA

37

L'investissement dans Swiss Gas Invest SA permet à HOLDIGAZ SA de renforcer son positionnement stratégique dans l'approvisionnement en gaz naturel de la Suisse

Cette société créée en juin 2016 et détenue conjointement par HOLDIGAZ SA, Gaznat SA, Erdgas Ostschweiz AG, Swissgas AG, Groupe E SA et Gas&Com AG, a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel.

HOLDIGAZ SA détient la majorité (52,63%) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. Cette prise de participation dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel, permet à HOLDIGAZ SA de renforcer son positionnement stratégique et d'accroître la sécurité d'approvisionnement de ses clients. La rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long termes constitue aussi un argument de taille qui a conduit le groupe à consentir cet important investissement.

Swiss Gas Invest SA est à son tour actionnaire à hauteur de 7,9% de la société FluxSwiss Sàrl, qui détient 46% du capital-actions de la société Transitgas AG et 90% de la capacité de transport du gazoduc. Transitgas AG est un gazoduc reliant, sur territoire suisse, les zones de production de gaz naturel du nord-ouest de l'Europe (Norvège et Pays-Bas) avec l'Italie. Le premier tronçon entre Wallbach et Ruswil a été inauguré en 1974. L'interconnexion avec le réseau italien de la société Snam S.p.A., au col de Gries, a été réalisée peu de temps après. Un branchement additionnel de 55 km jusqu'à Rodersdorf/Oltingue, construit en 2001, a permis l'interconnexion avec le réseau français de GRTgaz SA. Outre l'approvisionnement du marché italien, ce gazoduc de 293 km a avant tout permis à la Suisse de mettre en place une véritable politique d'approvisionnement en gaz naturel de l'ensemble de son territoire.



Swiss Gas Invest SA assure l'approvisionnement en gaz naturel de la Suisse. La station de mesure de Wallbach (ci-dessus) constitue l'un des points d'entrée de cette énergie sur le sol helvétique.

GAZNAT SA

Depuis octobre 2019, les contrats d'approvisionnement en gaz naturel de Gaznat SA sont dépendants des prix de marché

Depuis sa création en 1968, Gaznat SA a pour mission la réalisation et l'exploitation des réseaux nécessaires au transport et à l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

Alors qu'en 2018 la pointe de puissance mesurée sur le réseau de la société avait atteint 3'861 MW, celle-ci a atteint 3'734 MW en 2019, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. Quant aux quantités transportées, ces dernières ont subi une augmentation de 2,2% par rapport à 2018 pour atteindre 12'980 GWh. Il s'agit du deuxième record absolu en termes de quantités transportées.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, Gaznat SA n'a plus de contrats d'approvisionnement indexés aux produits pétroliers. L'entier des volumes acquis est, depuis cette date, dépendant des prix de marché par l'intermédiaire des indexations des contrats à moyen et à long termes, soit à travers les achats à court terme sur les marchés. Les nouveaux contrats à moyen et à long termes négociés en 2018 sont entrés graduellement en vigueur en 2019 et restent la colonne vertébrale du portefeuille de Gaznat SA. Ils contribuent par ailleurs à la sécurité d'approvisionnement indispensable, dans la mesure où il n'existe pas de gisements exploités ni de stockage saisonnier actuellement en Suisse.

Gaznat SA a consacré des moyens financiers non négligeables pour soutenir les activités de recherche et de développement, notamment par le financement de chaires et de projets de recherche à l'EPFL. La priorité de l'entreprise porte sur la production décentralisée d'énergie, le stockage, l'augmentation de l'efficacité énergétique et la décarbonisation.



Potelet orange indiquant une conduite souterraine de gaz naturel de Gaznat SA dans le canton de Vaud.

PETROSVIBRI SA

39

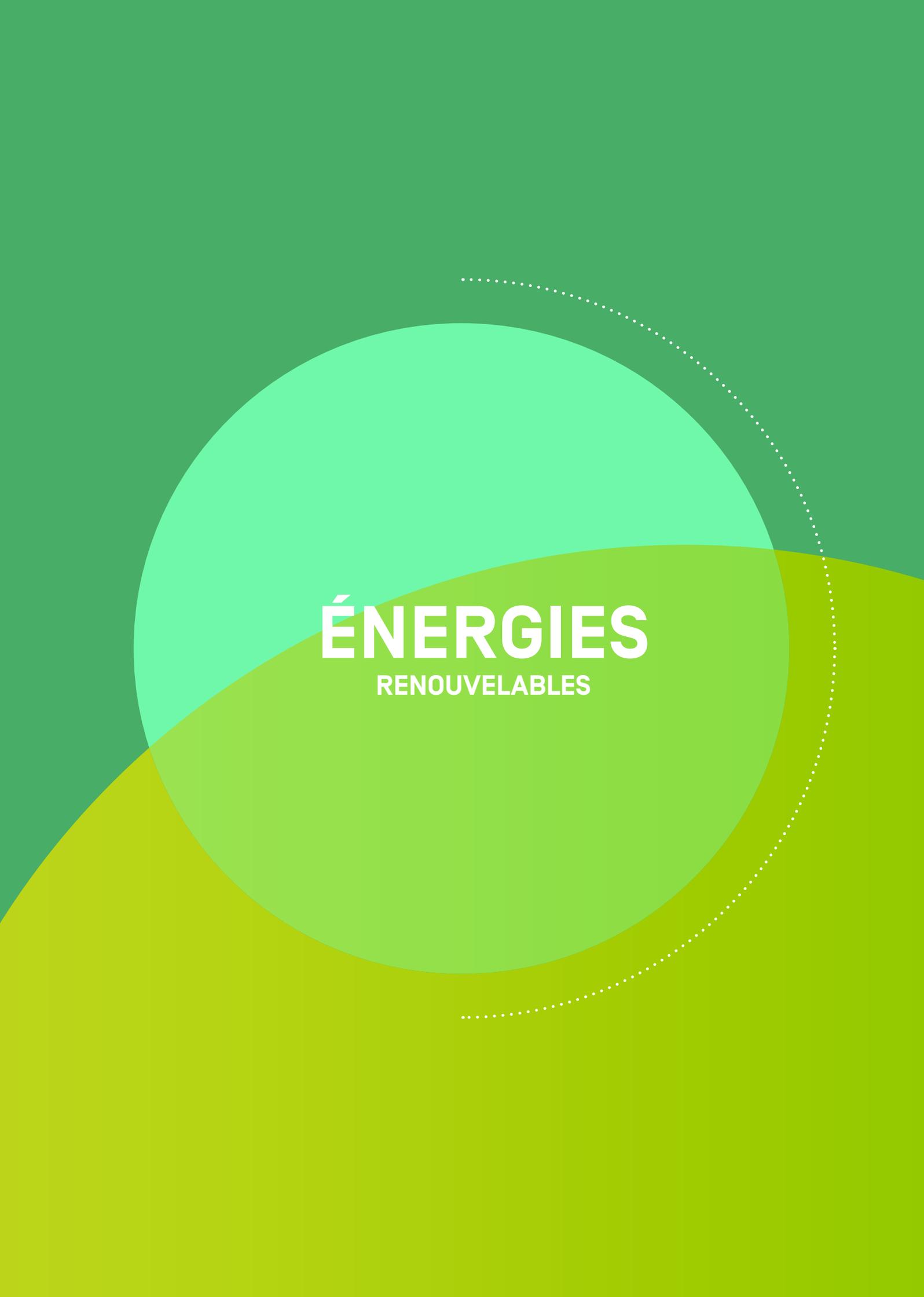
Petrosvibri SA étudie la possibilité d'utiliser le site de Noville pour un projet de géothermie profonde sous le Léman

Petrosvibri SA est une société active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz naturel et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes. Elle est détenue conjointement par HOLDIGAZ SA (34%) et Gaznat SA (66%).

Au mois de février 2018, le Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud a suspendu le traitement de la demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde déposée en octobre 2014. Cette suspension est la conséquence de l'adoption de la nouvelle loi cantonale du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), entrée en vigueur au 1^{er} avril 2019. Parallèlement à cette procédure, Petrosvibri SA a obtenu le renouvellement de son permis de recherche d'hydrocarbures en surface pour une nouvelle période de deux ans échéant le 31 août 2020. De nouvelles valorisations du sous-sol pourraient être envisagées, notamment dans le domaine de la géothermie.



Le site de Petrosvibri SA, à Noville.

The image features a dark teal background. A large, light teal circle is centered, overlapping a larger, lime green circle below it. A white dotted line forms a partial arc around the top and right sides of the circles. The text 'ÉNERGIES' is written in a large, bold, white sans-serif font, with 'RENOUVELABLES' in a smaller, bold, white sans-serif font directly below it.

ÉNERGIES

RENOUVELABLES

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le biogaz produit sur le réseau de HOLDIGAZ SA durant l'exercice permettrait de parcourir l'équivalent de 991 fois le tour de la Terre au volant d'un véhicule de type Seat Leon TGI

La politique du groupe HOLDIGAZ tendant à promouvoir le biogaz local s'inscrit dans la ligne de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Les objectifs de cette dernière visent en particulier à réduire la consommation d'électricité et d'énergie finale non renouvelable par l'accroissement de la part des énergies vertes et la réduction des émissions de CO₂, sans mettre en péril la sécurité d'approvisionnement.

Dans ses délibérations concernant la révision de la loi sur le CO₂, le Conseil des États prévoit la mise en place d'un fonds climatique alimenté avant tout par les moyens tirés de la taxe sur le CO₂ et de la nouvelle taxe sur les billets d'avion. Le fonds devrait notamment permettre de verser des contributions pour des installations de production et de stockage de gaz renouvelables dans le réseau gazier. La branche n'a pas ménagé ses efforts pour l'adoption de cette mesure, qui ouvre des possibilités pour développer la stratégie de promotion des gaz renouvelables.

L'industrie gazière suisse s'est donné pour objectif de porter la part des gaz renouvelables à 30% sur le marché de la chaleur d'ici à 2030. La mise en œuvre de cette stratégie suit son cours. Trois nouvelles installations de biogaz qui injectent leur production directement dans le réseau ont été mises en service l'année dernière à Colombier (Neuchâtel), à Granges (Soleure) et à Bachenbülach (Zurich).

Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz sur les sites de Lavigny (déchets verts et alimentaires), Roche et Penthaz (boues d'épuration) a atteint 24,7 millions de kWh, alors que cette même production totalisait 24,1 millions de kWh lors de l'exercice précédent, soit une augmentation globale de 2,8%, enregistrée principalement sur le site de Lavigny.



D'importants travaux ont été réalisés sur le site de Lavigny (Ecorecyclage SA) durant l'exercice 2019-2020. Ces améliorations ont pour objectif d'équiper les installations d'une technologie de pointe et d'augmenter la production de biogaz et d'électricité solaire sur le site.

ECORECYCLAGE SA

L'entreprise a mis en service la première installation de tri optique sur du compost en Europe permettant d'éliminer efficacement les plastiques et de produire du compost de première qualité

Ecorecyclage SA, leader dans son domaine, exploite à Lavigny une usine de traitement des déchets verts et alimentaires, permettant notamment de produire du biogaz injecté physiquement dans nos réseaux, ainsi que du compost solide ou liquide destiné à l'enrichissement des sols cultivables.

Le bilan des activités de l'exercice écoulé est positif et ce, malgré les très importants travaux de modernisation du site en cours. Les productions de biogaz et de compost sont stables, tout comme les quantités de déchets organiques réceptionnées sur le site de Lavigny. Cette situation découle notamment des nombreuses mesures mises en place par les communes afin de favoriser le recyclage des déchets verts et alimentaires. Près de 70 communes livrent leurs biodéchets à Ecorecyclage SA, soit l'équivalent de 40% de la population vaudoise, représentant environ 290'000 personnes.

Les quantités de déchets organiques collectées et traitées totalisent 31'546 tonnes, en légère contraction de 2,5% en raison des conditions météorologiques. La production de biogaz a quant à elle évolué favorablement durant l'exercice écoulé puisqu'elle est passée de 16'435'545 kWh à 16'600'000 kWh. Cette production de biogaz équivaut à environ 1'660'000 litres d'essence. L'action conjuguée de la production de biogaz et d'engrais organique représente pour l'exercice sous revue l'équivalent de 3'800 tonnes de CO₂ préservant d'autant le climat.

Les résultats 2019-2020 sont en progression tant au niveau des produits d'exploitation de la société que de ses marges. Cette situation a permis à Ecorecyclage SA de réaliser des investissements à hauteur de CHF 5'000'000 destinés à améliorer les performances de son usine, notamment dans le domaine olfactif pour ménager le voisinage, et d'effectuer les amortissements nécessaires. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 250'000, très légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent.



Une installation de tri optique a été mise en service durant l'exercice. Plastique, aluminium, fer et autres impuretés, sont ainsi extraits du compost. Une première en Suisse et en Europe !

AGENA SA

L'année 2020 marque les 40 ans de l'entreprise active dans le domaine des installations solaires thermiques et photovoltaïques

L'exercice 2019-2020 est globalement satisfaisant pour cette société spécialisée dans la pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques. En raison de la diminution progressive des incitations financières dans le domaine des énergies renouvelables et du photovoltaïque en particulier, ainsi que de la baisse des prix des matériaux, la société doit en permanence adapter ses offres commerciales dans ce domaine.

À cela s'ajoute que la réduction progressive des prix de revient des matériaux entraîne une baisse correspondante des produits d'exploitation et des marges unitaires. Pour dégager un chiffre d'affaires équivalent, il fallait poser 25'680 m² de surfaces modulables en 2014 contre 37'700 m² en 2018.

La société a accusé des résultats en baisse dans le secteur des panneaux thermiques. Il s'agit toutefois d'une tendance généralisée sur ce marché en Suisse depuis quelques années. Le domaine du photovoltaïque a, quant à lui, connu une croissance en hausse de 10% par rapport à l'exercice 2018-2019.

La période sous revue est caractérisée par une bonne performance financière, affichant des produits d'exploitation en hausse et des résultats en léger repli. Cette situation a permis à Agena SA de verser un dividende de CHF 870'000, stable par rapport à celui versé au terme de l'exercice précédent.



Installation solaire photovoltaïque réalisée par Agena SA sur le toit du siège de HOLDIGAZ SA, à Vevey.

The image features a vibrant red background with a large, semi-transparent orange circle in the center. This orange circle is divided into two halves by a diagonal line. Surrounding the orange circle is a dark red ring containing eight small, solid dark red circles. A white dotted line forms a large arc that passes behind the central elements. The text 'TECHNIQUES DU BÂTIMENT' is centered within the orange circle in a white, bold, sans-serif font.

TECHNIQUES
DU BÂTIMENT

TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

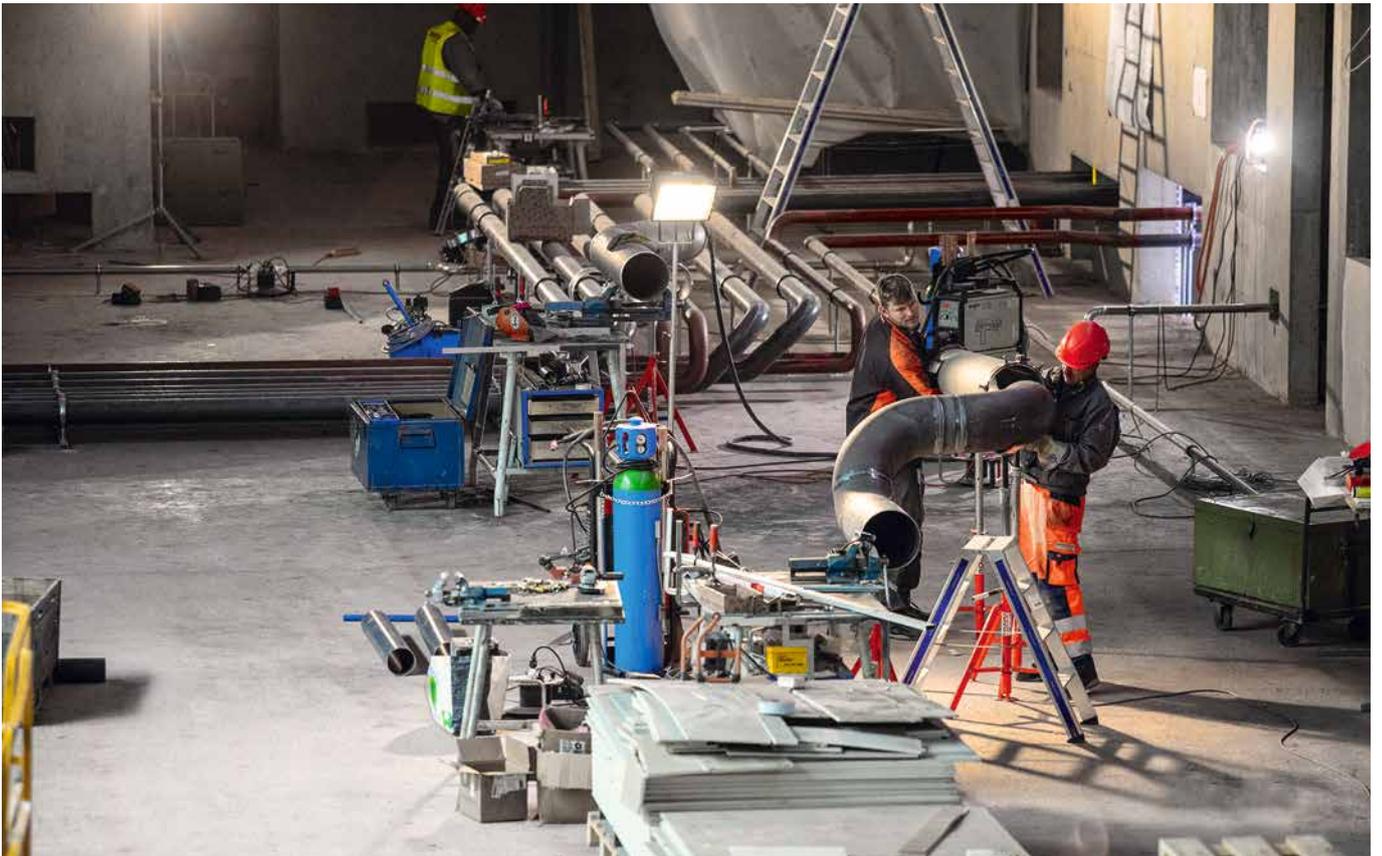
Le regroupement du sanitaire, du chauffage et de la ventilation-climatisation sous un même toit il y a cinq ans a permis la réalisation commune de projets d'envergure

L'environnement économique dans le canton de Vaud est resté globalement favorable au cours de la période sous revue et ce, malgré un léger fléchissement des affaires en fin d'exercice. Outre la baisse saisonnière habituelle, cette perception confirme les craintes relevées plus tôt en cours d'exercice et fait suite à un troisième trimestre particulièrement positif. Les réserves de travail restent toutefois comprises entre trois et six mois selon les entreprises et le domaine d'activité.

Les sociétés d'artisans ont ainsi pu déployer leurs activités dans un climat conjoncturel un peu moins tendu que lors de l'exercice précédent, même si les prix de vente et les marges continuent de rester sous pression. Une légère amélioration s'est ainsi fait ressentir dans le secteur du second œuvre et des techniques du bâtiment. Une stagnation des entrées de commande semble toutefois se dessiner pour les mois à venir.

Le ralentissement dans la construction suisse s'est fait sentir en fin d'exercice. Au dernier trimestre, le nombre total de projets immobiliers envisagés a diminué de 7% par rapport à l'année précédente, alors que les mises à l'enquête, sur 12 mois, ne sont que très légèrement en baisse de 0,3% par rapport à l'année précédente et de 3,1% en comparaison de la moyenne des sept dernières années. Les prix de la construction sont quant à eux restés stables. L'indice des prix de la construction de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a même enregistré une petite hausse de 0,4%. Cela dit, les taux d'intérêt toujours très bas sont intégrés dans les paramètres influençant les décisions d'investissement depuis quelques années. Ces taux constituent, avec une démographie en augmentation, un élément essentiel favorisant le maintien de l'activité de la branche.

Pour les sociétés du groupe, le niveau général des résultats est resté stable, avec toutefois des situations contrastées d'une société à l'autre. Au total, les résultats consolidés dans ce secteur atteignent CHF 46,7 millions, ce qui correspond à 20,2% du total des produits d'exploitation du groupe.



Réalisation de grande envergure, à Lausanne.

JOSEPH DIÉMAND SA

*L'expert de tous types d'installations sanitaires
dans les constructions neuves ou les rénovations*

Cette entreprise d'installations sanitaires exerce ses activités sur l'ensemble du territoire vaudois, avec quelques projets au-delà des frontières cantonales. Avec 107 collaboratrices et collaborateurs, Joseph Diémand SA est la plus importante société du groupe en termes d'emplois et dispose des capacités pour réaliser tous types de projets relatifs au transport de fluides.

Elle intervient tant au niveau de la planification que de la réalisation de chantiers parfois importants ou complexes, dans des bâtiments à caractère commercial ou industriel. Depuis plusieurs années, elle se trouve associée sur des chantiers communs aux autres sociétés du groupe, notamment Brauchli SA et Roos Ventilation SA, lors d'adjudications globalisées, mais aussi pour la pose de canalisations de gaz naturel.

Au niveau de ses résultats, Joseph Diémand SA enregistre une diminution de ses produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent. Cela dit, grâce à une bonne maîtrise de ses charges, la société affiche une progression de ses marges.



Réalisation de toutes les installations sanitaires de l'Hôtel Beau-Rivage Palace, à Lausanne.

BRAUCHLI SA

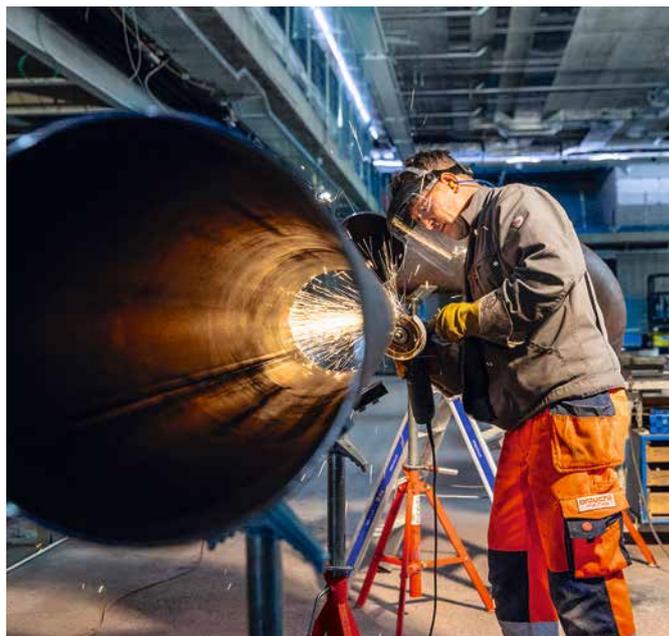
51

Le spécialiste dans les installations de chauffage complexes et la production de froid

Brauchli SA a pour mission la conception, la construction et la maintenance d'installations de chauffage, d'équipements hydrauliques et de rénovations énergétiques, de la maison individuelle aux installations complexes et de grande dimension. Elle couvre un large territoire géographique et a participé à plusieurs réalisations communes aux autres sociétés d'artisans du groupe.

Sa taille et son expérience de plus de 50 ans lui permettent de répondre à des besoins spécifiques dans le cas de petites transformations ou de grands projets industriels. Par ses interventions, elle contribue au développement du gaz naturel et des énergies renouvelables sur les zones desservies par les sociétés du groupe.

Le total de ses produits d'exploitation est en forte hausse par rapport à l'exercice 2018-2019. En raison de charges bien maîtrisées, Brauchli SA enregistre aussi une amélioration sensible de ses marges et de ses résultats. Cette situation favorable lui a permis de verser un dividende de CHF 600'000, en hausse par rapport à la période sous revue précédente.



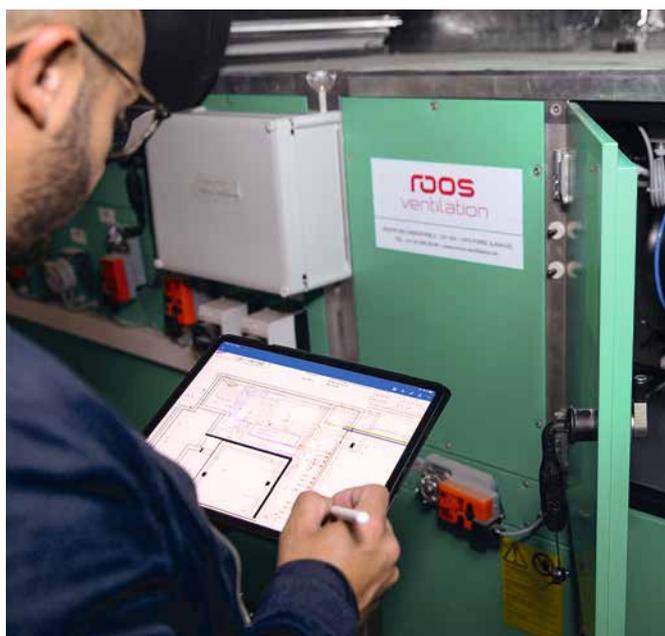
Nouvelles installations de chauffage sur le site de l'ECA, à Lausanne.

ROOS VENTILATION SA

*Un savoir-faire reconnu dans la conception,
la fourniture et la pose d'installations
de ventilation-climatisation*

Roos Ventilation SA est spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement. Elle déploie ses activités dans toute la Suisse romande et plus particulièrement sur l'Arc lémanique, offrant des prestations sur mesure aux particuliers et aux professionnels de l'industrie, à l'hôtellerie, aux hôpitaux, aux milieux immobiliers ainsi qu'aux collectivités publiques.

Au niveau des performances de la société, différents facteurs ont conduit à des produits d'exploitation en retrait par rapport à l'exercice 2018-2019. Cela dit, au terme de la période sous revue, la société affiche des résultats en hausse grâce à des charges bien maîtrisées et confirme donc les signes de reprise amorcée lors de l'exercice précédent.



Réalisation des installations de ventilation-climatisation, à St-Légier.

TAXA SA

53

Le spécialiste de la maintenance de chauffages et de l'assainissement de petites chaufferies

Taxa SA, qui a rejoint le groupe HOLDIGAZ en 2011, dispose d'un savoir-faire reconnu depuis 70 ans dans l'installation, l'entretien et le dépannage d'appareils de chauffage et des systèmes multi-énergies. Elle dispose également de compétences dans certaines nouvelles technologies, comme les piles à combustible au gaz naturel. La révision, le contrôle et la remise en conformité des citernes constituent aussi un domaine d'expertise de l'entreprise.

La société enregistre des produits d'exploitation en léger repli. Ses résultats sont toutefois en hausse en raison de charges en nette diminution. Elle a ainsi pu verser un dividende de CHF 60'000 à HOLDIGAZ SA.



Contrôle et maintenance d'une chaudière au gaz naturel.

ADRESSES

Direction et siège social :

HOLDIGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28

CH - 1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

info@holdigaz.ch

www.holdigaz.ch

ENERGIAPRO SA

Avenue Général-Guisan 28
 CH - 1800 Vevey
 Tél. +41 800 429 429
 Fax +41 21 925 87 88
 info@energiapro.ch
 www.energiapro.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE DU GAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28
 CH - 1800 Vevey
 Tél. +41 21 925 87 87
 Fax +41 21 925 87 88
 info@holdigaz.ch
 www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ
DE LA PLAINE DU RHÔNE SA**

Avenue Général-Guisan 28
 CH - 1800 Vevey
 Tél. +41 21 925 87 87
 Fax +41 21 925 87 88
 info@holdigaz.ch
 www.holdigaz.ch

COSVEGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28
 CH - 1800 Vevey
 Tél. +41 800 402 403
 Fax +41 21 861 27 92
 info@cosvegaz.ch
 www.cosvegaz.ch

JOSEPH DIÉMAND SA

Route de l'Industrie 2
 Case postale 101
 CH - 1072 Forel (Lavaux)
 Tél. +41 21 620 01 00
 Fax +41 21 620 01 16
 info@diemand.ch
 www.diemand.ch

BRAUCHLI SA

Route de l'Industrie 2
 Case postale 102
 CH - 1072 Forel (Lavaux)
 Tél. +41 21 623 69 90
 Fax +41 21 620 01 16
 info@brauchli-sa.ch
 www.brauchli-sa.ch

ROOS VENTILATION SA

Route de l'Industrie 2
 Case postale 103
 CH - 1072 Forel (Lavaux)
 Tél. +41 21 925 83 80
 Fax +41 21 620 01 16
 info@roos-ventilation.ch
 www.roos-ventilation.ch

TAXA SA

Route de l'Industrie 2
 Case postale 50
 CH - 1072 Forel (Lavaux)
 Tél. +41 21 781 07 00
 Fax +41 21 781 07 18
 info@taxa.ch
 www.taxa.ch

AGENA SA

Chemin du Grand-Pré 1c
 CH - 1510 Moudon
 Tél. +41 21 905 26 56
 Fax +41 21 905 43 88
 agena@agena-energies.ch
 www.agena-energies.ch

ECORECYCLAGE SA

Route du Vignoble 101
 CH - 1175 Lavigny
 Tél. +41 21 821 84 84
 Fax +41 21 808 58 25
 info@ecorecyclage.ch
 www.ecorecyclage.ch

CORELLTECH SA

Rue des Bosquets 33
 CH - 1800 Vevey
 Tél. +41 26 913 19 90
 Fax +41 26 913 19 28
 info@corelltech.ch
 www.corelltech.ch

UNITÉS DE MESURE

| Énergie | | Puissance | |
|---------|---|-----------|---|
| kWh | kilowattheure (unité de quantité d'énergie) | kW | kilowatt |
| MWh | 1 mégawattheure = 1'000 kWh | MW | 1 mégawatt = 1'000 kW ou 1 million de watts |
| GWh | 1 gigawattheure = 1 million de kWh | | |
| TWh | 1 térawattheure = 1 milliard de kWh | | |

IMPRESSUM

Graphisme

in18, graphisme & communication

Crédits photographiques

© in18 : couverture et têtes de chapitres
© E. Fransdonk www.emophoto.com : p. 5
© Sébastien Agnetti : p. 15
© Stéphane Etter : pp. 19, 49, 50, 51, 52
© HOLDIGAZ SA : pp. 25, 30, 31, 32, 45, 53
© Mathieu Gafsou : pp. 28, 38
© Corelltech SA : p. 33
© AMAG AG : p. 35
© Transitgas AG : p. 37
© Dominique Luisier : p. 39
© Ecorecyclage SA : pp. 43, 44

Photolithographie

BBH Solutions Visuelles SNC

Impression

Genoud Arts graphiques SA

Achévé d'imprimer en août 2020



A large circular graphic composed of two overlapping circles. The inner circle is a vibrant lime green, and the outer circle is a lighter, teal color. The text is centered within the lime green circle.

RAPPORT SUR LES COMPTES

16^e exercice 2019 – 2020

HOLDIGAZ

RAPPORT SUR LES COMPTES

16^e exercice 2019 – 2020



03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES CONSOLIDÉS

04 BILAN CONSOLIDÉ

06 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

07 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

11 Notes sur le bilan

18 Notes sur le compte de résultat

**21 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN CONSOLIDÉ

| ACTIF | NOTES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-------|----------------------|----------------------|
| ACTIFS CIRCULANTS | | | |
| Trésorerie | | 109'093'652 | 172'762'738 |
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers | 1 | 43'177'477 | 38'236'627 |
| Autres créances à court terme | | | |
| - envers des tiers | | 12'659'281 | 5'213'190 |
| - envers des organes | | 10'000 | 27'775 |
| Stocks et prestations de services non encore facturées | 2 | 11'442'918 | 13'717'115 |
| Actifs de régularisation | | 7'551'267 | 12'783'486 |
| TOTAL ACTIFS CIRCULANTS | | 183'934'595 | 242'740'931 |
| ACTIFS IMMOBILISÉS | | | |
| Immobilisations financières | 3 | 201'626'648 | 135'975'125 |
| Immobilisations corporelles | 4 | 127'512'237 | 123'582'802 |
| TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS | | 329'138'885 | 259'557'927 |
| TOTAL ACTIF | | 513'073'480 | 502'298'858 |

| PASSIF | NOTES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-------|-----------------------------|-----------------------------|
| CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME | | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | 5 | 13'870'074 | 13'704'906 |
| Autres dettes à court terme envers des tiers | 6 | 6'951'098 | 5'346'998 |
| Passifs de régularisation | | 11'341'885 | 11'294'119 |
| Provisions à court terme | 7 | 36'787'608 | 20'707'034 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME | | 68'950'665 | 51'053'057 |
| CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME | | | |
| Dettes à long terme portant intérêt | 8 | | |
| - envers des tiers | | 6'303'035 | 6'345'253 |
| - envers des organes | | 1'318'985 | 1'665'258 |
| - envers des parties liées | | 27'236'842 | 27'236'842 |
| Provisions à long terme | 7 | 141'759'655 | 154'246'400 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME | | 176'618'517 | 189'493'753 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS | | 245'569'182 | 240'546'810 |
| CAPITAUX PROPRES | 9 | | |
| Capital-actions | | 20'500'000 | 20'500'000 |
| Actions propres | | -14'686'575 | -5'512'733 |
| Réserves provenant de bénéfices cumulés | | 216'624'363 | 204'612'161 |
| Bénéfice de l'exercice | | 24'989'117 | 21'945'137 |
| Part des actionnaires minoritaires | | 20'077'393 | 20'207'483 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 267'504'298 | 261'752'048 |
| TOTAL PASSIF | | 513'073'480 | 502'298'858 |

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| | NOTES | DU 01.04.2019 AU 31.03.2020 CHF | DU 01.04.2018 AU 31.03.2019 CHF |
|--|-------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Produits nets des ventes de biens et de prestations de services | 10 | 230'604'117 | 227'307'991 |
| Autres produits d'exploitation | | 273'274 | 357'900 |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | | 230'877'391 | 227'665'891 |
| Charges de matériel et de prestations de tiers | 11 | -101'531'200 | -111'726'626 |
| Charges de personnel | 12 | -51'579'460 | -50'521'093 |
| Autres charges d'exploitation | 13 | -15'568'406 | -15'480'142 |
| Résultat opérationnel (EBITDA) | | 62'198'325 | 49'938'030 |
| Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé | 14 | -15'766'300 | -21'000'620 |
| Constitution de provisions d'exploitation | | -22'865'685 | -11'552'751 |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | | -207'311'051 | -210'281'232 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | | 23'566'340 | 17'384'659 |
| Produits financiers | 15 | 8'677'444 | 12'854'512 |
| Charges financières | | -680'265 | -576'836 |
| Produits hors exploitation | 16 | 1'252'904 | 1'430'310 |
| Charges hors exploitation | | -57'101 | -81'593 |
| Produits exceptionnels, uniques ou hors période | 17 | 435'459 | 5'134'393 |
| Charges exceptionnelles, uniques ou hors période | 18 | -204'285 | -110'376 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS | | 32'990'496 | 36'035'069 |
| Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes | 19 | -5'935'469 | -11'894'176 |
| RÉSULTAT GLOBAL | | 27'055'027 | 24'140'893 |
| Part des actionnaires minoritaires | | -2'065'910 | -2'195'756 |
| BÉNÉFICE DU GROUPE | | 24'989'117 | 21'945'137 |

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

7

PÉRIMÈTRE

DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20'500'000 réparti en 2'050'000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-contre :

| PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2020 % | DÉTENTION AU 31.03.2019 % |
|---|------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'500'000 | 100 | 100 |
| Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation) | 300'000 | 100 | 100 |
| Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage) | 300'000 | 100 | 100 |
| Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz) | 5'000'000 | 100 | 100 |
| Agena SA, Moudon (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire) | 200'000 | 100 | 100 |
| Novogaz SA, Vevey (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel et de produits innovants dans le domaine énergétique) | 100'000 | 100 | 100 |
| Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz) | 200'000 | 100 | 100 |
| Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles) | 8'000'000 | 100 | 100 |
| Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe) | 100'000 | 100 | 100 |
| Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie) | 100'000 | 100 | 100 |
| Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine de la technique du bâtiment, anciennement Holdigaz Trading SA) | 100'000 | 100 | 100 |
| Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat/vente de participations dans le domaine du gaz naturel) | 3'800'000 | 52,63 | 52,63 |

| PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2020 % | DÉTENTION AU 31.03.2019 % |
|---|--------------------------------|--|--|
| Corelltech Service Sàrl en liquidation, Broc ¹ | 20'000 | 100 | 100 |
| Gazobois SA, Cossonay ² (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois) | 120'000 | 100 | 50 |
| Softcar SA, Fribourg (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique) | 169'110 | 36 | 36 |
| Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) | 50'000 | 34 | 34 |
| Boostheat SA, Vénissieux – France ³ (développement, production et commercialisation de chaudières à haut rendement thermique) | € 2'209'317 ⁴ | 25,14 | 11,7 |
| Nordur Power SNG AG, Berne ⁵ (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège) | 100'000 | 25 | - |
| AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement d'un projet de forage géothermique dans la région de Lavey) | 1'000'000 | 21,72 | 21,72 |

¹ Corelltech Service Sàrl a été acquise au 1^{er} avril 2017 pour un montant de CHF 240'000. Les activités de cette société ont été intégrées dès cette date dans Corelltech SA et la procédure de liquidation a été entamée le 10 novembre 2017.

² L'acquisition de 50% des parts supplémentaires dans Gazobois SA a été effectuée au 31 mars 2020 pour un montant de CHF 38'130.

³ La participation de 25,14% dans Boostheat SA a été acquise en plusieurs phases pour un montant total de CHF 28'030'118.

⁴ Au 31 mars 2019, le capital-actions de Boostheat SA se montait à € 1'511'000.

⁵ La participation de 25% dans Nordur Power SNG AG a été acquise le 26 avril 2019 pour un montant de CHF 900'900.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que Gazobois SA, Softcar SA, Petrosvibri SA, Boostheat SA, Nordur Power SNG AG, et AGEPP SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières, de même que Corelltech Service Sàrl en liquidation sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison, sans influence sur le résultat ou les fonds propres.

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les relations internes sont éliminées.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable inférieure à la valeur d'acquisition, portée en diminution des capitaux propres. Les éventuels gains ou pertes résultant de la revente des actions propres sont saisis avec effet sur le compte de résultat.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

STOCKS

Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires

PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | |
|--|--|
| Réseaux de gaz | Amortissement linéaire : 1,5 à 5% + amortissement extraordinaire |
| Installations industrielles | Amortissement linéaire : 3,2 à 15% |
| Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales | Amortissement linéaire : 1 à 4% + amortissement linéaire : 25% des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance |
| Autres immobilisations corporelles | Achats de l'exercice amortis intégralement dès l'installation et/ou la mise en service |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

| | |
|---|--|
| Participations non consolidées et titres détenus à long terme | Valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires |
| Prêts à long terme | Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeur commandées par le principe de prudence |

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 3'436'819 (CHF 3'950'465 en 2018-2019) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2020, à CHF 57'061 (CHF 124'894 au 31 mars 2019).

| | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| ENGAGEMENTS CONDITIONNELS | | |
| Envers des consortiums | 2'508'401 | 2'307'846 |
| Pour garanties en faveur de tiers | 26'066 | 58'368 |
| Dans le cadre de l'acquisition de participations | 350'000 | 350'000 |
| PRÊT SUBORDONNÉ | | |
| Engagement de prêt subordonné à une société affiliée | 2'734'000 | 2'734'000 |

NOTES SUR LE BILAN

11

| 1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | 45'694'847 | 39'724'515 |
| Correction de valeur pour créances douteuses | -2'517'370 | -1'487'888 |
| TOTAL | 43'177'477 | 38'236'627 |

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente du gaz naturel.

| 2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Stocks | 2'501'965 | 2'421'799 |
| Prestations de services non encore facturées | 8'940'953 | 11'295'316 |
| TOTAL | 11'442'918 | 13'717'115 |

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz, ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux, ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

| 3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Participations non consolidées (voir page 8) | 33'152'317 | 4'221'298 |
| Correction de valeur | -11'062'057 | -4'204'295 |
| Titres détenus à long terme | 177'495'188 | 130'773'187 |
| Correction de valeur | -6'056'154 | -7'910'070 |
| Prêts à long terme à des tiers | 1'251'532 | 764'184 |
| Correction de valeur | -92'046 | -92'046 |
| Prêts à long terme à des parties liées | 7'551'728 | 13'026'527 |
| Correction de valeur | -645'227 | -635'027 |
| Autres immobilisations financières | 31'367 | 31'367 |
| TOTAL | 201'626'648 | 135'975'125 |

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison.

Les *Titres détenus à long terme* représentent les détentions de 15,6% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,9% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et, depuis l'exercice sous revue, le placement dans le fond EIP Offshore Wind Germany I SCS ainsi que, dans le cadre d'une participation croisée, la détention de 2,5% du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* comprennent notamment un prêt à FluxSwiss Sàrl.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| 2018 - 2019 | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-----------------------------|-----------------------|--|-----------|---|--------------------------------------|--|--------------------|
| CHF | Réseaux de gaz | Installations industrielles | Immeubles et terrains | Installations de stockage, machines, outillage | Véhicules | Mobilier, machines de bureau, parc informatique | Compteurs et régulateurs de pression | Installations pour le contracting thermique et solaire | TOTAL |
| Valeur nette au 31.03.2018 | 39'548'700 | 15'914'807 | 68'905'437 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2'931'143 | 127'300'092 |
| Acquisitions/ investissements | 4'311'684 | 4'259'536 | 121'561 | 570'142 | 910'793 | 236'125 | 458'362 | 492'552 | 11'360'755 |
| Cession (valeur brute) | | -75'470 | -2'269'419 | | | | | | -2'344'889 |
| Conduites mises hors service ou remplacées | -2'345'288 | | | | | | | | -2'345'288 |
| Amortissements | -5'648'375 | -1'803'178 | -3'916'882 | -570'140 | -910'793 | -236'121 | -458'361 | -132'924 | -13'676'774 |
| Reprise d'amortissements lors de cession | | | 943'618 | | | | | | 943'618 |
| Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées | 2'345'288 | | | | | | | | 2'345'288 |
| Valeur nette au 31.03.2019 | 38'212'009 | 18'295'695 | 63'784'315 | 3 | 1 | 5 | 3 | 3'290'771 | 123'582'802 |

| 2019 – 2020 | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-----------------------------|-----------------------|--|-----------|---|--------------------------------------|--|--------------------|
| CHF | Réseaux de gaz | Installations industrielles | Immeubles et terrains | Installations de stockage, machines, outillage | Véhicules | Mobilier, machines de bureau, parc informatique | Compteurs et régulateurs de pression | Installations pour le contracting thermique et solaire | TOTAL |
| Valeur nette au 31.03.2019 | 38'212'009 | 18'295'695 | 63'784'315 | 3 | 1 | 5 | 3 | 3'290'771 | 123'582'802 |
| Acquisitions/ investissements | 6'081'932 | 5'686'040 | 2'237 | 248'019 | 829'130 | 1'122'880 | 515'937 | 195'514 | 14'681'689 |
| Conduites mises hors service ou remplacées | -1'550'642 | | | | | | | | -1'550'642 |
| Amortissements | -4'859'865 | -1'782'104 | -1'214'902 | -248'019 | -829'130 | -1'122'880 | -515'937 | -179'417 | -10'752'254 |
| Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées | 1'550'642 | | | | | | | | 1'550'642 |
| Valeur nette au 31.03.2020 | 39'434'076 | 22'199'631 | 62'571'650 | 3 | 1 | 5 | 3 | 3'306'868 | 127'512'237 |

| Réseaux de gaz | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Valeur brute des travaux en cours de réalisation | 4'522'837 | 4'696'443 |
| Valeur brute des conduites en service | 291'616'403 | 286'911'507 |
| Fonds d'amortissements | -256'705'164 | -253'395'941 |
| Valeur nette | 39'434'076 | 38'212'009 |

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des extensions et des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution du gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel, de l'énergie en général et de la distribution du gaz en particulier. Au 31 mars 2020, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 34'066'541 et de CHF 5'270'002 pour la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, alors que, sous réserve des travaux en cours de réalisation, les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

| Installations industrielles | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Valeur brute | 40'088'997 | 34'402'957 |
| Fonds d'amortissements | -17'889'366 | -16'107'262 |
| Valeur nette | 22'199'631 | 18'295'695 |

| Immeubles et terrains | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Valeur brute | 80'033'609 | 80'031'372 |
| Fonds d'amortissements | -17'461'959 | -16'247'057 |
| Valeur nette | 62'571'650 | 63'784'315 |

Les terrains ne sont pas amortis.

5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz du mois de mars 2020, respectivement de mars 2019.

| 6 AUTRES DETTES À COURT TERME ENVERS DES TIERS | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées | 3'877'877 | 2'859'222 |
| Autres dettes à court terme | 3'073'221 | 2'487'776 |
| TOTAL | 6'951'098 | 5'346'998 |

| 7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERMES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz | 25'340'827 | 25'340'827 |
| Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières | 39'383'315 | 40'581'819 |
| Mandats futurs de recherche et développement | 14'709'846 | 15'048'137 |
| Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires | 41'643'900 | 39'643'900 |
| Autres provisions | 57'469'375 | 54'388'751 |
| TOTAL | 178'547'263 | 174'953'434 |

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

La provision pour *Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz* est nécessaire pour faire face à de subites variations du prix d'achat ainsi qu'à des correctifs de prix touchant de façon rétroactive des achats d'exercices antérieurs. Elles s'inscrivent dans un climat de volatilité toujours très marqué lié au raccourcissement des termes des contrats d'approvisionnement.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. Les provisions pour *Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Mandats futurs de recherche et développement* est destinée à supporter les coûts liés à la poursuite des investigations sur le site de Noville dans le domaine de la géothermie.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au modèle de calcul du timbre de transport du gaz et des effets de ce timbre sur les clients industriels. Toujours dans le but d'anticiper les pressions sur les paramètres tarifaires, elle a été complétée d'une provision pour *Correctifs tarifaires* liée, de façon plus large, à l'ensemble de la clientèle.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

Les dissolutions de provisions non utilisées ont été enregistrées dans les *Produits exceptionnels, uniques ou hors période*.

8 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans. Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

| 9 CAPITAUX PROPRES | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Capitaux propres au 01.04.2019/01.04.2018 | 261'752'048 | 245'557'942 |
| Bénéfice de l'exercice | 24'989'117 | 21'945'137 |
| Dividende | -10'250'000 | -10'250'000 |
| Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende | 317'065 | 140'220 |
| Variation des propres actions détenues | -9'173'842 | 4'556'993 |
| Capitaux propres du groupe | 267'634'388 | 261'950'292 |
| Variation de la part des actionnaires minoritaires | -130'090 | -198'244 |
| CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2020 / 31.03.2019 | 267'504'298 | 261'752'048 |

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.7 de l'annexe aux comptes annuels de HOLDIGAZ SA (voir page 30).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

| 10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|---|----------------------------|----------------------------|
| Ventes de gaz naturel | 157'809'663 | 154'235'404 |
| Autres prestations du secteur du Gaz* | 9'541'370 | 9'825'238 |
| Prestations du secteur des Techniques du bâtiment | 46'719'292 | 47'459'661 |
| Prestations du secteur des Énergies renouvelables | 16'533'792 | 15'787'688 |
| TOTAL | 230'604'117 | 227'307'991 |

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison.

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 162 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'533 GWh, soit une hausse de 2,1% par rapport à l'exercice précédent en raison de températures moins élevées. Les tarifs sont demeurés stables pendant l'exercice sous revue.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et les ventes d'appareils fonctionnant au gaz naturel. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci, ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation-climatisation) et celui des *Énergies renouvelables* (énergie solaire, gestion et valorisation des déchets organiques et des boues d'épuration) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz et des installations de distribution de gaz naturel comprimé pour la mobilité (GNC), sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 8'016'709 (CHF 4'688'774 en 2018-2019).

11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus, ainsi que le coût des prestations de tiers.

12 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel, ainsi que des charges sociales patronales. La hausse enregistrée durant cet exercice provient principalement du développement des activités de télécomptage d'énergie dans le secteur du Gaz et des activités des sociétés Corelltech SA et Agena SA qui ont vu leur volume travaillé augmenter.

13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz
- de fonctionnement des services d'exploitation
- de locaux
- de transport
- généraux d'administration

| 14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Immobilisations financières (participations non consolidées/titres à long terme) | 5'014'046 | 7'323'846 |
| Immobilisations corporelles (voir note 4) | 10'752'254 | 13'676'774 |
| TOTAL | 15'766'300 | 21'000'620 |

| 15 PRODUITS FINANCIERS | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Bénéfice sur ventes de titres et d'actions propres | 15'594 | 4'184'396 |
| Dividendes des participations non consolidées | 13'940 | 14'960 |
| Autres produits financiers | 8'647'910 | 8'655'156 |
| TOTAL | 8'677'444 | 12'854'512 |

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui à recevoir au 31 mars 2020 de Gaznat SA d'un montant de CHF 2'133'311 relatif à son exercice 2019 (en 2018-2019: un montant à recevoir au 31 mars 2019 de CHF 1'835'368 relatif à l'exercice 2018), ainsi que des revenus de CHF 4'541'589 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 4'865'506 en 2018-2019).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société affiliée a également été enregistrée pour CHF 233'400 (CHF 311'200 en 2018-2019).

16 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les produits hors exploitation comprennent des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'811'199 (CHF 1'995'703 en 2018-2019) et de charges d'immeubles y relatives pour CHF 558'463 (CHF 577'936 en 2018-2019).

| 17 PRODUITS EXCEPTIONNELS | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|---|--------------------|--------------------|
| Bénéfice sur vente d'immeubles | - | 3'132'197 |
| Dissolutions de provisions | - | 1'392'678 |
| Dissolutions de passifs de régularisation et de correctifs d'actifs | - | 394'311 |
| Autres produits exceptionnels | 435'459 | 215'207 |
| TOTAL | 435'459 | 5'134'393 |

18 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

| 19 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| Impôts de l'exercice | 5'935'469 | 3'832'605 |
| Impôts des exercices précédents | - | 8'061'571 |
| TOTAL | 5'935'469 | 11'894'176 |

Les *Impôts des exercices précédents* comprennent des rattrapages fiscaux des exercices antérieurs. Les impôts de l'exercice bénéficient de l'entrée en vigueur de la loi vaudoise sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) dès l'exercice 2018-2019.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (pages 4 à 20) de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la

présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mars 2020 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michel Faggion
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cécile Ginier
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 10 août 2020

03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

24 **BILAN**

26 **COMPTE DE RÉSULTAT**

27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

28 **ANNEXE**

33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN

| ACTIF | NOTES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|---|-------|----------------------|----------------------|
| ACTIFS CIRCULANTS | | | |
| Trésorerie | | 1'293'643 | 1'935'990 |
| Trésorerie déposée auprès de participations | 2.1 | 12'600'000 | 43'850'000 |
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations | | 138'826 | 13'441'686 |
| Autres créances à court terme | | | |
| - envers des tiers | | 7'015'657 | 2'444'809 |
| - envers des participations | | 28'764'480 | 48'677'999 |
| Actifs de régularisation | 2.2 | 31'833'811 | 26'124'502 |
| TOTAL ACTIFS CIRCULANTS | | 81'646'417 | 136'474'986 |
| ACTIFS IMMOBILISÉS | | | |
| Immobilisations financières | 2.3 | 176'749'626 | 130'009'701 |
| Participations | 2.4 | 135'014'420 | 112'941'162 |
| TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS | | 311'764'046 | 242'950'863 |
| TOTAL ACTIF | | 393'410'463 | 379'425'849 |

| PASSIF | NOTES | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|---|-------|-----------------------------|-----------------------------|
| CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME | | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | | | |
| - envers des tiers | | 81'018 | 110'178 |
| - envers des participations | | 554'509 | 262'462 |
| Dettes à court terme portant intérêt envers des participations | | 88'027'154 | 45'583'931 |
| Autres dettes à court terme | | | |
| - envers des tiers | | 373 | 230 |
| - envers des participations | | 1'626'624 | 400'152 |
| Trésorerie déposée par des participations | 2.1 | 11'600'000 | 43'800'000 |
| Passifs de régularisation | | 110'478 | 289'679 |
| Provisions à court terme | 2.5 | 1'580'696 | 7'333'689 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME | | 103'580'852 | 97'780'321 |
| CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME | | | |
| Dettes à long terme portant intérêt | 2.6 | | |
| - envers des tiers | | 6'303'035 | 6'345'254 |
| - envers des organes | | 1'318'985 | 1'665'258 |
| Provisions à long terme | 2.5 | 71'157'653 | 66'379'751 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME | | 78'779'673 | 74'390'263 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS | | 182'360'525 | 172'170'584 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital-actions | | 20'500'000 | 20'500'000 |
| Réserve légale générale issue du bénéfice | | 10'250'000 | 10'250'000 |
| Réserves facultatives issues du bénéfice | | | |
| - Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'Assemblée générale | | 161'874'546 | 151'374'546 |
| - Bénéfice au bilan | | | |
| Report | | 10'210'517 | 9'923'297 |
| Bénéfice de l'exercice | | 22'901'450 | 20'720'155 |
| Actions propres | 2.7 | -14'686'575 | -5'512'733 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 211'049'938 | 207'255'265 |
| TOTAL PASSIF | | 393'410'463 | 379'425'849 |

COMPTE DE RÉSULTAT

| | NOTES | DU 01.04.2019 AU 31.03.2020 CHF | DU 01.04.2018 AU 31.03.2019 CHF |
|--|-------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Produits des participations | 2.8 | 43'007'062 | 37'750'054 |
| Produits financiers | 2.9 | 5'111'031 | 9'098'445 |
| Autres produits | | 1'257 | 147 |
| TOTAL PRODUITS | | 48'119'350 | 46'848'646 |
| Achat de services à des entités du groupe | | -10'137'962 | -10'021'520 |
| Charges financières | | -406'753 | -370'630 |
| Autres charges | | -1'957'294 | -1'495'144 |
| Correction de valeur sur des immobilisations financières et des participations | 2.10 | -5'014'046 | -7'528'848 |
| Dotation aux provisions | | -7'418'349 | -3'300'000 |
| TOTAL CHARGES | | -24'934'404 | -22'716'142 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS | | 23'184'946 | 24'132'504 |
| Impôts directs | 2.11 | -283'496 | -3'412'349 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | | 22'901'450 | 20'720'155 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

27

| | DU 01.04.2019 AU 31.03.2020 CHF | DU 01.04.2018 AU 31.03.2019 CHF |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Bénéfice de l'exercice | 22'901'450 | 20'720'155 |
| Corrections de valeur sur l'actif immobilisé | 5'014'046 | 7'528'848 |
| Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | 13'302'860 | -12'933'686 |
| Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation | 9'633'362 | -25'678'346 |
| Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | 262'887 | -202'353 |
| Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation | 1'047'414 | 218'314 |
| Variation des provisions | -975'091 | 4'946'633 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 51'186'928 | -5'400'435 |
| Investissement dans des immobilisations financières | -75'194'163 | -19'420'172 |
| Cession d'immobilisations financières | 1'366'934 | 9'184'134 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | -73'827'229 | -10'236'038 |
| Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes) | -9'932'935 | -10'109'780 |
| Acquisition d'actions propres | -9'230'339 | -2'767'975 |
| Vente d'actions propres | 56'497 | 7'324'968 |
| Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt | 42'443'223 | 5'666'587 |
| Entrées/sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt | -388'492 | 1'325'840 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 22'947'954 | 1'439'640 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | 307'653 | -14'196'833 |
| Justification : | | |
| Solde de trésorerie au 01.04 | 1'985'990 | 16'182'823 |
| Trésorerie déposée auprès de participations au 31.03 | 12'600'000 | 43'850'000 |
| Trésorerie déposée par des participations au 31.03 | -11'600'000 | -43'800'000 |
| Solde de trésorerie au 31.03 | 1'293'643 | 1'935'990 |
| Soldes totaux de trésorerie au 31.03 | 2'293'643 | 1'985'990 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | 307'653 | -14'196'833 |

ANNEXE

1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS

Les immobilisations financières comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont HOLDIGAZ SA détient au moins 20% des droits de vote sont inclus dans la rubrique participations. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable inférieure à la valeur d'acquisition, portée en diminution des capitaux propres. Les éventuels gains ou pertes résultant de la revente des actions propres sont saisis avec effet sur le compte de résultat.

2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

| 2.1 TRÉSORERIE DÉPOSÉE AUPRÈS DE/PAR DES PARTICIPATIONS | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Soldes en faveur de HOLDIGAZ SA | 12'600'000 | 43'850'000 |
| Soldes en faveur de participations | -11'600'000 | -43'800'000 |
| TOTAL | 1'000'000 | 50'000 |

Il s'agit d'avoirs disponibles, respectivement d'engagements payables sous 24 h, sur simple réquisition du déposant auprès du dépositaire.

| 2.2 ACTIFS DE RÉGULARISATION | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme | 31'310'411 | 25'939'368 |
| Autres actifs de régularisation | 523'400 | 185'134 |
| TOTAL | 31'833'811 | 26'124'502 |

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

| 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 2019 – 2020 CHF | 2018 – 2019 CHF |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Titres détenus à long terme | 89'378'675 | 42'656'675 |
| Correction de valeur | -6'056'154 | -7'910'070 |
| Prêts à long terme à des tiers | 1'085'091 | 586'148 |
| Prêts à long terme à des participations | 92'342'014 | 94'676'948 |
| TOTAL | 176'749'626 | 130'009'701 |

| 2.4 ÉTAT DES PARTICIPATIONS | CAPITAL- ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2020 % | DÉTENTION AU 31.03.2019 % |
|--|-------------------------------------|--|--|
| Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'500'000 | 100 | 100 |
| Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation) | 300'000 | 100 | 100 |
| Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage) | 300'000 | 100 | 100 |
| Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz) | 5'000'000 | 100 | 100 |
| Agena SA, Moudon (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire) | 200'000 | 100 | 100 |
| Novogaz SA, Vevey (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel et de produits innovants dans le domaine énergétique) | 100'000 | 100 | 100 |
| Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz) | 200'000 | 100 | 100 |
| Corelltech Service Sàrl en liquidation, Broc | 20'000 | 100 | 100 |
| Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles) | 8'000'000 | 100 | 100 |
| Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe) | 100'000 | 100 | 100 |
| Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie) | 100'000 | 100 | 100 |
| Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine de la technique du bâtiment, anciennement Holdigaz Trading SA) | 100'000 | 100 | 100 |
| Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois) | 120'000 | 100 | 50 |

| 2.4 ÉTAT DES PARTICIPATIONS (SUITE) | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2020 % | DÉTENTION AU 31.03.2019 % |
|---|--------------------------------|--|--|
| Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat/vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94%/2,94% | 3'800'000 | 52,63 | 52,63 |
| Softcar SA, Fribourg (développement, production et commercialisation de véhicules au gaz naturel à faible empreinte écologique) | 169'110 | 36 | 36 |
| Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3%/10,3% | 50'000 | 34 | 34 |
| Boostheat SA, Vénissieux – France (développement, production et commercialisation de chaudières à haut rendement thermique) | € 2'209'317¹ | 25,14 | 11,7 |
| Nordur Power SNG AG, Berne (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège) | 100'000 | 25 | - |
| AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement des projets de forage géothermique dans la région de Lavey) | 1'000'000 | 21,72 | 21,72 |

¹ Au 31 mars 2019, le capital-actions de Boostheat SA se montait à € 1'511'000.

2.5 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.6 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

| 2.7 ACTIONS PROPRES | 2019 – 2020 Nombre d'actions nominatives | 2018 – 2019 Nombre d'actions nominatives |
|----------------------------|---|---|
| Solde au 01.04 | 34'442 | 77'352 |
| Achats | 45'158 | 13'358 |
| Cessions | -353 | -56'268 |
| SOLDE AU 31.03 | 79'247 | 34'442 |

Les achats d'actions propres ont été réalisés au cours de l'exercice à un prix moyen par action de CHF 204 (CHF 207 en 2018-2019) et les ventes à un prix moyen par action de CHF 204 (CHF 205 en 2018-2019). La valeur comptable des propres actions détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 14'686'575 au 31 mars 2020 (CHF 5'512'733 au 31 mars 2019).

| 2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Dividendes | 29'205'940 | 24'118'960 |
| Management fees | 13'801'122 | 13'631'094 |
| TOTAL | 43'007'062 | 37'750'054 |

HOLDIGAZ SA a enregistré durant l'exercice sous revue des dividendes à recevoir de CHF 29'205'940 (CHF 24'104'000 en 2018-2019), qui ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

| 2.10 CORRECTION DE VALEUR SUR DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Ajustement de valeur sur des immobilisations financières | 1'870'200 | 3'713'915 |
| Ajustement de valeur sur des participations | 3'143'846 | 3'814'933 |
| TOTAL | 5'014'046 | 7'528'848 |

| 2.11 IMPÔTS DIRECTS | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Impôts de l'exercice | 283'496 | 485'142 |
| Impôts des exercices précédents | - | 2'927'207 |
| TOTAL | 283'496 | 3'412'349 |

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

| 3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE | | |
| Cautionnements en faveur de sociétés du groupe | 3'300'000 | 3'300'000 |
| Garanties en faveur de tiers | 26'066 | 58'368 |
| PRÊT SUBORDONNÉ | | |
| Engagement de prêt subordonné à une société affiliée | 2'734'000 | 2'734'000 |
| ENGAGEMENT DE PAIEMENT | | |
| Engagement de paiement conditionnel dans le cadre de l'acquisition de participations | 350'000 | 350'000 |
| 3.3 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
| Prestations de révision | 36'300 | 38'700 |
| 3.4 LIMITATION DE LIBRE DISPOSITION D'ACTIF | AU 31.03.2020 CHF | AU 31.03.2019 CHF |
| Montant de trésorerie bloqué en faveur de déposants | 11'600'000 | 43'800'000 |

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

33

| BÉNÉFICE AU BILAN | CHF |
|--------------------------|-------------------|
| Bénéfice reporté | 10'210'517 |
| Bénéfice de l'exercice | 22'901'450 |
| BÉNÉFICE AU BILAN | 33'111'967 |

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

| | |
|--|-------------------|
| Dividende CHF 5 par action | 10'250'000 |
| Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice | 12'500'000 |
| Report à nouveau | 10'361'967 |
| TOTAL | 33'111'967 |

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président et administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, le 8 juillet 2020

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 24 à 33) de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une

appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michel Faggion
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cécile Ginier
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 10 août 2020

HOLDIGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28

CH-1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

info@holdigaz.ch

www.holdigaz.ch